



Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 17 avril 2024

Projet de loi **approuvant le rapport de gestion de l'Aéroport international de Genève pour l'année 2023**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 34 de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017;
vu l'article 38 de la loi sur l'Aéroport international de Genève, du 10 juin 1993;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 10 décembre 2014;
vu le rapport de gestion de l'Aéroport international de Genève pour l'année 2023;
vu la décision du conseil d'administration de l'Aéroport international de Genève du 5 mars 2024,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion de l'Aéroport international de Genève pour l'année 2023 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le présent projet de loi vise à approuver le rapport de gestion de l'Aéroport international de Genève (ci-après : AIG) pour l'exercice 2023.

L'AIG est un établissement public autonome régi par la loi sur l'Aéroport international de Genève, du 10 juin 1993 (LAIG; rs/GE H 3 25) et son règlement d'application, du 13 décembre 1993 (RAIG; rs/GE H 3 25 01).

L'AIG opère conformément à la concession fédérale d'exploitation pour l'exploitation de l'Aéroport international de Genève du 31 mai 2001, à la fiche du Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique concernant l'aéroport (fiche PSIA) adopté par le Conseil fédéral en 2018 et à la convention d'objectifs entre la République et canton de Genève et l'AIG pour les années 2019 à juin 2024. Cette convention fixe les jalons essentiels du développement et de l'exploitation maîtrisés de la plateforme aéroportuaire, y compris son accessibilité terrestre.

Après la forte reprise observée en 2022, l'année 2023 confirme le rebond des activités aériennes. L'AIG a accueilli 16 482 713 passagers, soit 17,0% de plus qu'en 2022 (14 085 280 passagers). Cette fréquentation s'inscrit 8,0% en retrait du niveau de passagers de 2019, année avant la pandémie. Pour rappel, l'aéroport avait accueilli 17 920 625 passagers en 2019.

Le total du trafic (lignes, charters, aviation commerciale et non commerciale) s'inscrit en hausse de 5,9% par rapport à 2022, soit 172 841 mouvements. Ce nombre reste toutefois 7,1% en deçà du niveau de 2019.

Sur le plan économique, l'AIG a enregistré en 2023 un bénéfice de 88,6 millions de francs avant rétrocession à l'Etat et de 44,3 millions de francs après rétrocession. Grâce aux bénéfices de 2022 et 2023, l'établissement poursuit rigoureusement son processus de désendettement, conformément à la stratégie de sortie de crise sanitaire validée par le conseil d'administration.

La poursuite de la reprise a également eu un impact positif pour les quelque 200 entreprises opérant sur la plateforme aéroportuaire et pour les acteurs économiques de la région en lien avec le transport aérien, le commerce international, le tourisme et les activités de congrès.

Les chiffres clés de l'année 2023 pour l'AIG sont les suivants :

- 489,6 millions de francs de chiffre d'affaires (423,1 millions de francs en 2022);
- 44,3 millions de francs de bénéfice (46,3 millions de francs en 2022);
- 68,3 millions de francs d'investissements réalisés (61,2 millions de francs en 2022);
- 148 destinations desservies (146 en 2022);
- 16,48 millions de passagers (14,09 millions en 2022);
- 66 358 tonnes de fret (70 566 tonnes en 2022);
- 980,7 employés – équivalent temps plein (ETP) – (966,2 en 2022);
- 4 083 accueils protocolaires (3 254 en 2022).

Sur le plan des ressources humaines, l'AIG compte, au 31 décembre 2023, 980,7 ETP contre 966,2 ETP au 31 décembre 2022. Suite à la baisse d'effectif de près de 10% opérée entre 2020 et 2022, une dizaine de postes supplémentaires ont été budgétés pour faciliter la reprise des activités.

Conformément à sa vision 2040, l'AIG veut renforcer son attractivité en tant qu'employeur tout en veillant à la pérennité de l'entreprise. L'enjeu est d'importance dans le contexte d'un marché du travail tendu, où les besoins et les attentes ont changé. Alors que certains métiers du secteur de l'aviation, mais également des secteurs technologique et industriel, peinent à trouver preneur, l'AIG doit rester compétitif sur le marché de l'emploi.

A cet égard, l'entreprise veut se doter d'une nouvelle politique de rémunération qui a pour ambition de mieux piloter la masse salariale, de valoriser davantage la performance individuelle et d'être plus attractive sur le marché.

Initié en 2018, ce projet a fait l'objet, durant le premier semestre 2023, d'intenses consultations avec les partenaires sociaux. Il a ensuite été soumis au conseil d'administration, qui l'a validé dans sa séance du 29 juin 2023. Toutefois, une partie minoritaire du personnel s'est activement opposée à la nouvelle politique au travers d'une grève le 30 juin 2023. Un accord entre les partenaires sociaux et les instances dirigeantes a pu mettre fin à ce mouvement après quelques heures. Cet accord prévoit le report d'une année de la mise en œuvre de la nouvelle politique salariale. Ce temps devrait permettre de s'entendre sur les paramètres et les modalités de mise en œuvre du projet. Dans la perspective d'un accord en juin 2024, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, une médiation a été mise en place dès septembre 2023.

Sur les plans de la responsabilité sociale, environnementale et économique de l'entreprise, ces 3 piliers du développement durable ont continué de soutenir les décisions et actions de l'AIG. Celui-ci poursuit ses objectifs stratégiques dans le respect du PSIA et de la convention d'objectifs. Pour rappel, les 5 objectifs stratégiques de l'AIG sont : opérabilité de la plateforme, satisfaction de la clientèle, pérennité économique, gestion de l'humain et des compétences et affirmation de l'identité responsable.

En matière de bruit, la situation actuelle est liée au niveau du trafic. L'empreinte sonore 2023 n'a pas encore été calculée. Comme chaque année, le résultat sera connu au cours de l'été.

Pour l'année 2022, l'empreinte sonore respecte les cadres de référence du PSIA, plafond et cible. Elle est supérieure à celui du nouveau bruit admissible pour la deuxième heure de la nuit (23 h 00 – minuit).

Pour atténuer ce dépassement des valeurs, plusieurs actions ont été prises. En collaboration avec Skyguide, les départs avant 22 h00 sont priorisés par rapport aux arrivées. L'AIG a participé à un projet de recherche avec Eurocontrol, afin d'identifier en amont des retards nocturnes et d'inciter les partenaires à effectuer des changements.

Dans le cadre de la mise en vigueur du « Dossier après plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) », adopté le 15 novembre 2022 par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC), un nouveau levier est en phase de préparation : la mise en place, dès janvier 2025, d'un système de quotas avec des taxes progressives et fortement dissuasives en cas de dépassement des quotas. Grâce à l'outil en phase de test, quelques compagnies ont d'ores et déjà volontairement monitoré leurs départs nocturnes et anticipé ce système de quotas en modifiant leurs horaires de vols en fin de journée pour éviter des retards de décollage au-delà de 22 h 00. Il s'agit déjà d'une parfaite illustration de l'efficacité de ce système de quotas avant même son introduction formelle.

Le nouveau règlement d'exploitation de l'AIG a fait l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral (TAF) de la part de communes, d'associations de riverains et de riverains en janvier 2023. Sa mise en œuvre a été gelée en attendant la décision de justice. Toutefois, le 4 décembre 2023, le TAF a fait droit à la demande de levée partielle de l'effet suspensif de l'AIG pour la mise en œuvre du système des quotas. Le TAF juge que la mesure des quotas requise est adéquate et apte à atteindre les buts poursuivis, à savoir permettre la mise en place immédiate, à l'issue d'une période de

transition, de mesures de protection contre le bruit en limitant les décollages en retard après 22 h 00.

En 2023, les mouvements entre 22 h 00 et 06 h 00, toutes catégories confondues, y compris les vols sanitaires, sont au nombre de 9 618 (contre 9 261 en 2022), soit 5,6% de la totalité des mouvements (5,7% en 2022).

Depuis plusieurs années, par des mesures financières incitatives, l'AIG encourage les compagnies aériennes à privilégier des avions de dernière génération qui contribuent ainsi à limiter les émissions sonores. Ces avions les moins bruyants et moins gourmands en kérosène, représentent en 2023 32,5% des mouvements d'avions de ligne et charters. La progression met en évidence que ces initiatives fortes ont des résultats concrets. En 2021, cette part était de 22,3% et en 2022 de 25%.

Au cours de l'année 2023, l'AIG a vu son action reconnue par l'attribution (Entreprise Ecomobile) et le renouvellement (ACA3+) de plusieurs labels. En fin d'année, l'AIG a obtenu la médaille ARGENT de l'agence de notation EcoVadis. Cette reconnaissance permet à l'AIG de figurer dans le « top 15% » des entreprises évaluées par EcoVadis pour ses performances ESG; elle valide un engagement continu au respect de normes élevées en matière de gouvernance, d'impact social et environnemental.

Sur le plan financier, l'AIG a réalisé en 2023 un bénéfice de 88,6 millions de francs avant rétrocession à l'Etat, soit 44,3 millions de francs après rétrocession.

Au sortir de la crise COVID et pour accompagner l'AIG dans sa convalescence, le Conseil d'Etat avait décidé, par arrêté du 14 septembre 2022, de porter la rétrocession sur le bénéfice 2022 à 25% du bénéfice avant rétrocession, au lieu des 50% habituels. Cette mesure n'a pas été reconduite en 2023 et la rétrocession retrouve son niveau de 50%, en application de la convention d'objectifs.

Les revenus, portés par la forte reprise du trafic passagers, ont progressé de 15,7% par rapport à 2022 pour atteindre 489,6 millions de francs. Pour mémoire, les revenus d'avant-crise, en 2019, totalisaient 493,9 millions de francs.

Les revenus aéronautiques ont augmenté de 15,7% à 287,2 millions de francs par rapport à 2022. Cette progression est principalement liée à l'augmentation du trafic (mouvements et passagers) et à la hausse des redevances aéronautiques, de +4,45 francs/passager, introduite en juillet 2021. Les recettes non aéronautiques (commerces, parkings, loyers, etc.), ont augmenté de 15,7% à 202,5 millions de francs.

Pour l'année écoulée, la part des recettes aéronautiques dans le total des produits de l'établissement est stable à 58,7% contre 41,3% pour la part des recettes non aéronautiques.

Sous l'effet de la maîtrise stricte des coûts d'exploitation, de l'amélioration de l'efficacité et de l'augmentation du chiffre d'affaires liée la reprise du trafic passagers, l'AIG améliore sa profitabilité. La marge sur résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, dépréciation et amortissement (EBITDA) s'établit à +38,6% (+37,4% en 2022).

L'AIG poursuit rigoureusement son processus de désendettement, conformément à la stratégie de sortie de crise sanitaire validée par le conseil d'administration. Après un pic de dette nette de 790 millions de francs en janvier 2022, celle-ci diminue, en 2023, pour s'établir à 578 millions de francs (685 millions de francs à fin 2022).

Sur le plan aéronautique, l'AIG a accueilli, en 2023, 16,48 millions de passagers, soit une hausse de 17,0% par rapport à 2022. Dans le même temps, le total des atterrissages et des décollages a augmenté de 5,9% par rapport à 2022 pour atteindre 172 841 mouvements. Ce nombre reste inférieur de 7,1% au niveau de 2019 (186 043 mouvements).

En 2023, l'AIG a relié 148 destinations contre 146 un an plus tôt. Avec le retour en février d'Air China qui célèbre 10 ans de présence à Genève, l'aéroport a retrouvé la totalité de la desserte long-courrier d'avant COVID avec, en sus, sur certaines destinations, des fréquences accrues.

Sur les liaisons transatlantiques, l'offre s'est élargie avec l'arrivée de Delta Air Lines qui a assuré une liaison quotidienne avec New York JFK pour la saison d'été, tandis que United célébrait 20 ans de présence à Genève. Après une interruption de quelques années, Air Mauritius a repris, avec 2 vols par semaine, une liaison directe pour une saison d'hiver élargie. Toujours vers l'Afrique, Ethiopian Airlines a poursuivi l'augmentation de ses fréquences depuis Genève vers son hub d'Addis Abeba.

En 2023, la part du trafic passagers de et vers une destination extra-européenne s'inscrit à 13,1% (10,9% en 2022 et 10,3% en 2019). La progression du trafic passagers extra-européen dépasse 16% entre 2019 et 2023.

La compagnie easyJet reste leader à Genève en 2023, avec une part de marché de 46,4%. De son côté, SWISS occupe 12,2% du marché. La troisième place est détenue par la compagnie British Airways, avec 4,9%, devant Air France (3,8%) et Iberia (2,9%).

L'aviation d'affaires conserve un rôle important en raison de son poids économique et des services qu'elle offre aux besoins et aux attentes de sa clientèle. L'aviation dite GA/BA a représenté, en 2023, un quart des mouvements d'avion. Dans le détail, il a été enregistré 30 147 mouvements pour l'aviation d'affaires commerciale (-5,7% par rapport à 2022) et 14 742 mouvements pour le trafic non commercial (-8,2% par rapport à 2022).

Avec 66 358 tonnes traitées, l'activité de fret aérien est en diminution de 5,8% par rapport à 2022. A l'instar de la plupart des aéroports européens, l'activité de fret aérien sur la plateforme a été marquée en 2023 par une conjoncture économique instable, la réorientation des flux dans les échanges internationaux en raison des situations géopolitiques et le basculement graduel de certains envois au profit du fret maritime pour optimiser les coûts du transport.

Sur le plan non aéronautique, le chiffre d'affaires global issu des commerces de l'aéroport (commerces, restauration, locations de voitures, affichages publicitaires, etc.) a atteint 94 millions de francs en 2023, en progression de 23% par rapport à 2022. Le différentiel s'explique en partie par un premier trimestre 2022 qui était encore en phase de réouverture totale des commerces post-COVID. La performance de 2023 est très satisfaisante compte tenu de l'inflation et surtout d'un taux de change défavorable (franc fort), quasiment toute l'année, pour la clientèle étrangère.

Sur le plan de la Genève internationale, 2023 a été une année intense pour les activités du service du protocole de l'AIG. Les conférences traditionnellement tenues en février, mai et juin ont retrouvé 82% de l'affluence pré-COVID. Le mois de décembre a été particulièrement chargé avec 2 événements de haut niveau : le 75^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Forum mondial des Nations Unies sur les réfugiés. Ces 2 événements ont occasionné près de 350 accueils protocolaires sur une période de 5 jours.

Au total, le service du protocole de l'AIG a accompli, en 2023, 4 083 accueils protocolaires (contre 3 254 en 2022 et 4 790 en 2019), dont 81 accueils de chefs d'Etat, 58 accueils de premiers ministres et 584 accueils de membres de familles royales.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

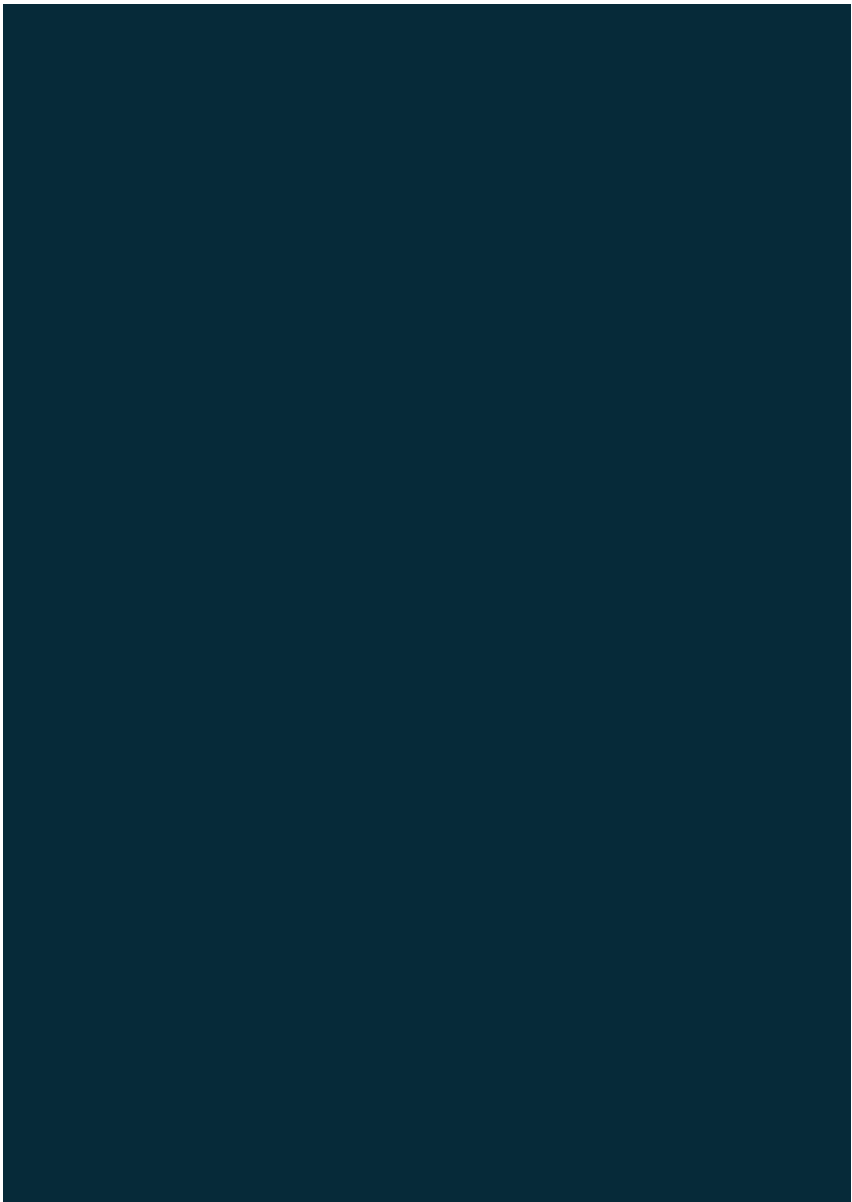
Rapport annuel 2023 de l'Aéroport international de Genève

RAPPORT
ANNUEL

2023



GENÈVE
AÉROPORT





GENEVE
A É R O P O R T



RAPPORT ANNUEL

Sommaire

<i>Les chiffres clés</i>	p05
<i>Editorial de André Schneider, Directeur général</i>	p08
<i>Editorial de Pierre Bernheim, Président du Conseil d'administration</i>	p09
<i>Membres du Conseil d'administration</i>	p10
<i>Gouvernance</i>	p12
<i>Membres de la direction</i>	p14
01 Genève Aéroport poursuit son chemin de désendettement comme planifié	p16
02 La poursuite de la reprise	p24
03 Dynamisme retrouvé des commerces	p40
04 CAP2030 lancé	p44
05 La technologie au service des passagers	p50
06 Des labels qui valident un engagement continu	p54
07 Accompagner la reprise	p60
08 Une ouverture sur le monde	p64
09 Conseil d'administration rapport d'activité 2023	p68



2 0 2 3

Les chiffres clés

88,6millions CHF de bénéfice
avant rétrocession**68,3**millions CHF
d'investissements**32,53 %**Mouvements des avions les
moins bruyants**148**

destinations

**16'482'713**

passagers

5,56 %Taux de vols entre 22 heures
et 6 heures du matin**489,6**millions CHF de
chiffre d'affaires**66'358**

tonnes de fret

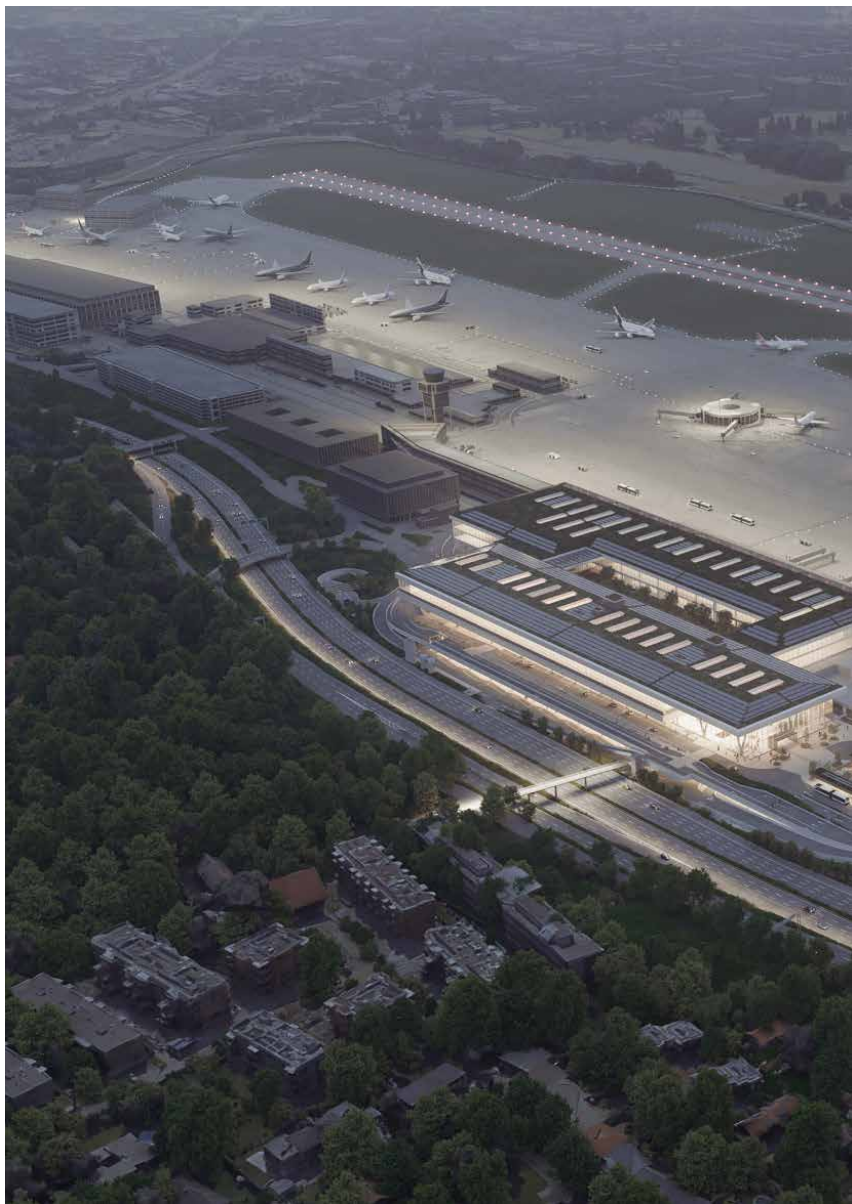
**54**

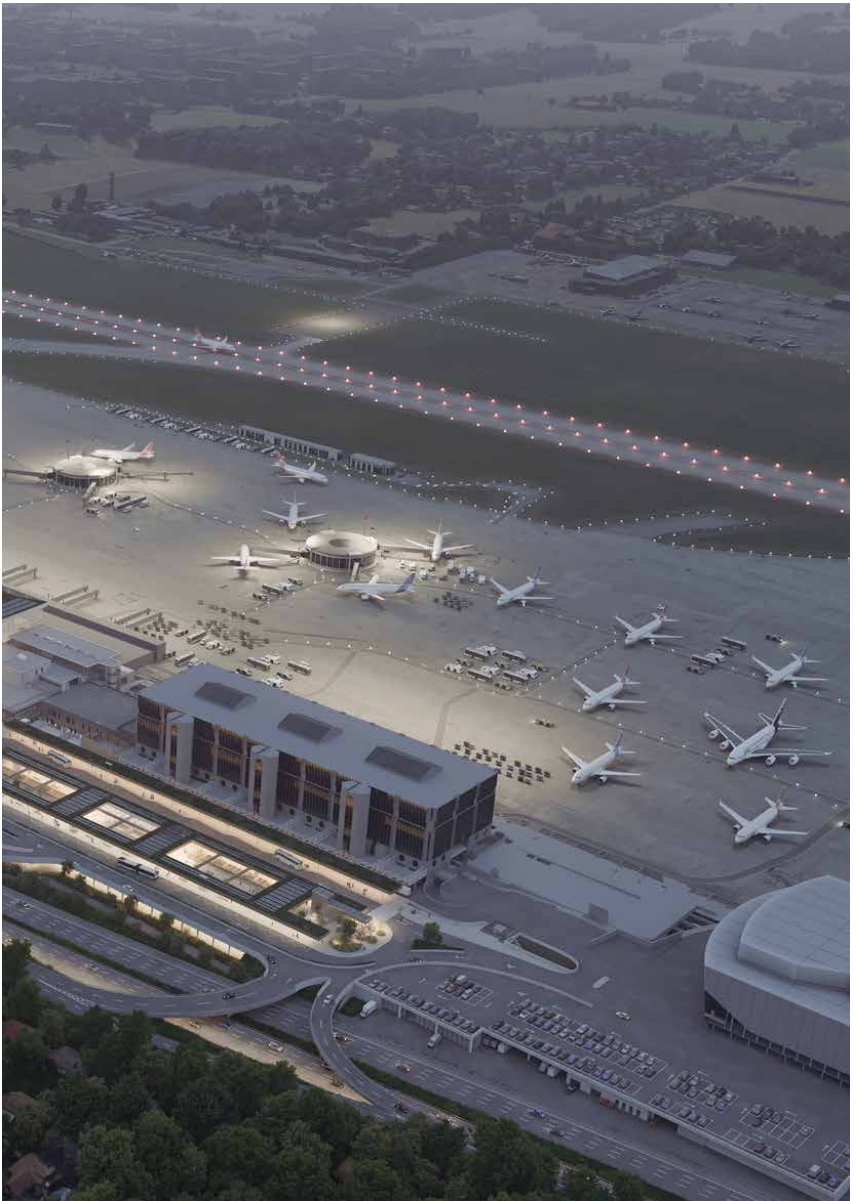
compagnies aériennes de ligne

980,73

employés*

* Equivalent plein
temps, hors apprentis





Avancées et succès



André Schneider
Directeur général

Chaque année est un vol unique, avec ses turbulences et ses phases en douceur. En tant que Directeur général de Genève Aéroport, je suis témoin des hauts et des bas qui jalonnent notre parcours. L'année 2023 ne fait pas exception à cette règle.

Les enjeux économiques, technologiques et environnementaux restent au cœur de nos préoccupations. Dans un secteur en constante évolution tel que le nôtre, ces défis sont inévitables. Ils nécessitent une vigilance et une adaptation constantes.

A côté de ces défis, il est important de reconnaître et de mettre en lumière des avancées notables et des succès.

En 2023, nous avons vu la poursuite de la reprise, le rétablissement complet de notre connectivité, un résultat en nombre de passagers conforme à nos prévisions et le haut niveau d'activités du Service protocole reflétant la vitalité retrouvée de la Genève internationale.

2023 révèle également un exercice financier très sain, qui a un impact positif dans notre effort pour réduire autant que possible l'endettement contracté dans la crise.

Autres faits marquants : le lancement du projet CAP2030, étape critique vers une nouvelle infrastructure visant à remplacer un terminal vieillissant, à améliorer l'accessibilité de la plateforme, à fluidifier les flux passagers et à renforcer notre capacité opérationnelle et l'avancée des travaux de Geni-Lac, projet majeur vers une décarbonation de la plateforme.

En outre, notre engagement sur le plan de la durabilité a vu deux reconnaissances concrètes cette année. Genève Aéroport a obtenu avec succès en septembre la certification de durabilité EcoVadis, mention ARGENT, et d'autre part une décision du Tribunal administratif fédéral nous permet d'instaurer prochainement le système de quotas avec pénalités financières pour limiter les décollages après 22 heures. De plus, 2023 a démontré le succès dans nos efforts de soutien des compagnies aériennes pour qu'elles amènent les avions les moins bruyants sur notre plateforme avec une présence de plus de 32% des mouvements avec ce type d'avion.

Genève Aéroport a aussi témoigné de son engagement au cœur de la cité et de son environnement social. Je salue le retour de nos actions de soutien à travers le fonds sponsoring et mécénat. Je me réjouis de la qualité des nombreuses rencontres et visites organisées avec les élus de plus de vingt communes riveraines. Je me félicite du succès de la lumineuse fête annuelle du personnel. Enfin, même si cela peut paraître anecdotique, ma présence, au cœur de la nuit du 23 décembre dans un train des CFF, souligne notre engagement pour une offre de qualité desservant l'aéroport. Cette initiative commune CFF/Genève Aéroport a permis aux passagers de la ligne du pied du Jura de rejoindre en transports collectifs la première vague de vols les matins de Noël. Initiative qui se répétera prochainement.

Mais je ne peux passer sous silence la confrontation avec nos employés sur la refonte de notre système de rémunération, nécessaire pour la pérennité de l'aéroport, qui a malheureusement amené à une grève de quatre heures à fin juin. Nous regrettons les inconvénients subis par nos passagers. Nous continuons de travailler pour aboutir sur ce projet stratégique en espérant trouver un terrain d'entente avec nos employés.

L'année 2023 a été un mélange d'écueils et de réussites pour Genève Aéroport. Ces expériences, aussi bien les positives que les moins agréables, façonnent notre entreprise et nous poussent à viser toujours plus haut. Je suis fier des progrès réalisés grâce à l'engagement de toutes les collaboratrices et collaborateurs de Genève Aéroport et optimiste quant à l'avenir.

ÉDITORIAL

Un cap est tracé

Pierre Bernheim
Président du Conseil
d'administration

Au moment où ces lignes sont rédigées, mon mandat à la tête de la présidence du Conseil d'administration touche à sa fin. L'aviation, la création de valeurs et l'AIG sont trois de mes passions et je suis heureux de l'opportunité qui m'a été offerte d'accompagner pendant quatorze ans cette belle et essentielle entreprise qu'est notre aéroport. Un cap équilibré et dynamique a été tracé pour les prochaines années, j'en suis fier.

L'année 2023 aura marqué une étape importante. D'abord un retour à des chiffres proches de la période avant-Covid. Je m'en réjouis car c'est la garantie de pouvoir nous projeter dans le futur avec ambition et inspiration.

Nous nous remettons encore des effets de la crise sanitaire et de son impact sur nos finances. Les bons résultats de cette année nous aideront dans nos efforts de désendettement, et nous permettront d'investir dans nos projets de rénovation d'autant plus indispensables après un ralentissement ces dernières années. En effet, nos prévisions pour les prochaines années sont plus modestes et nous nous basons sur une croissance modérée, oscillant autour d'un pourcent.

Construire l'aéroport de demain implique avant tout une forte autonomie financière. Pour garantir une pérennité économique à terme, nous devons être vigilants sur nos charges, améliorer notre agilité managériale, veiller au désendettement post-Covid et trouver à terme d'autres sources de revenus. Cela passe par une diversification et la quête de nouvelles voies de croissance. Simultanément, nous devons avoir cette vigilance comptable, garantir la modernisation de nos infrastructures aéroportuaires et répondre à nos objectifs environnementaux ambitieux.

L'année 2023 est également l'année du déploiement de la nouvelle vision stratégique, celle qui guidera notre entreprise pour les prochaines décennies afin d'en faire un modèle de référence et d'offrir les meilleures conditions possibles aux usagers, aux partenaires, aux collaborateurs, à la région.

Préparer l'aéroport de demain, ce sont des idées, des chiffres et aussi de la pierre. Aussi, je me réjouis que l'adjudication, en novembre 2023, des travaux du projet CAP2030 à l'entreprise Losinger-Marazzi SA-Bouygues Bâtiment International (LMB) marque la mise en œuvre de ce projet stratégique. CAP2030 est un programme d'investissements de plus de 600 millions de francs, autofinancés pour une partie et empruntés pour une autre partie. Ce grand projet d'évolution de notre infrastructure et de la qualité de service, nous le mettons en œuvre avec enthousiasme pour notre région, pour ceux qui y vivent et y travaillent et pour ceux qui y viennent...

Je laisse les commandes à mon successeur, Christian Lüscher, et j'adresse une pensée pleine de reconnaissance au Conseil d'État pour son soutien, à la Direction générale pour son engagement, à l'équipe de la présidence et aux membres du Conseil pour leur travail et dynamisme et à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Genève Aéroport pour leur implication.

Happy landings !



Membres du Conseil d'administration



Président du Conseil d'administration

- M. Pierre Bernheim

Membres désignés par le Grand Conseil

- M. Tristan Balmer Mascotto (V)
- M. Michel Fabre (PS)
- M. Lulzim Jahiu (MCG)
- M. Yves Nidegger (UDC)

Administrateur jusqu'au 11 mai 2023

- M. Cyril Nobs (UDC)

Administrateur dès le 5 juillet 2023

- M. Bertrand Robert Reich (PLR)
- M. Patrick Schmied (PDC)
- M. Quentin Stauffer (EAG)

Membres désignés par le Conseil d'État

- M. Pierre Bernheim (Président)
- M. Jean-Luc Favre
- M. Jacques Jeannerat

Administrateur jusqu'au 26 avril 2023

- M. Christian Lüscher

Administrateur dès le 6 septembre 2023

- Mme Corinne Morral-Vanien
- M. Stanislas Zuin (Vice-président)

Membres désignés en leur sein par les Conseils administratifs de 2 communes genevoises sur le territoire desquelles s'étendent les zones de bruit de la plateforme aéroportuaire, désignées par le Conseil d'État

- M. Willy Creteigny
- M. Bernard Taschini

Membre du Conseil administratif du Grand-Saconnex

- M. Laurent Jimaja

Membre du Conseil administratif de Meyrin

- M. Laurent Tremblet

Membres désignés par le Conseil d'État, sur proposition de la Conférence des chefs de départements de l'économie publique de la Suisse occidentale

- Mme Karin Perraudin
- M. David Pignolet

Membre désignée par le Conseil d'État, sur proposition des présidents des Conseils généraux des départements français limitrophes

- Mme Aurélie Charillon

Membres élus par le personnel de l'établissement

- M. Olivier Hohl
- M. Thierry Mellina-Bares
- M. Nicolas Vuille

Représentante désignée par le Conseil d'État avec voix consultative

- Mme Léonie Chevret

Remplacée par Mme Emanuela Dose Sarfatis

GOUVERNANCE

Suite aux élections cantonales d'avril 2023, le Conseil d'État, dans sa nouvelle composition, a procédé le 9 mai 2023 à la répartition des départements pour la législature 2023-2028. L'Aéroport international de Genève (AIG)* est désormais placé sous la tutelle du Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF), présidé par Mme Nathalie Fontanet. Cette responsabilité était confiée au Département des infrastructures (DI) lors de la précédente législature.

Le 13 décembre 2023, conformément à la Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP), le Conseil d'État a entamé le renouvellement des conseils d'administration et de fondation des institutions de droit public et des commissions officielles pour la période du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2029. Pour l'AIG, il a désigné M. Christian Lüscher en qualité de président, et procédé à la nomination des autres membres du Conseil d'administration en application du nouvel article 15A LOIDP, qui stipule que la parité des sexes doit être atteinte au sein de chaque conseil, à raison de 40% au moins du sexe sous-représenté.

Cette nouvelle composition intègre les trois représentants du personnel élus au terme du processus électoral ouvert en septembre 2023 et clos le 20 novembre 2023.

En parallèle, se sont également tenues les élections des membres de la Commission consultative du personnel (Compers) et des membres de la Commission de recours pour la législature allant du 1^{er} février 2024 au 31 janvier 2029.

La participation à ces élections organisées par la Direction RH et le Service des affaires juridiques a dépassé 54%.

Désignation du futur Directeur général et nouvelle Directrice Commercial et Développement

Quelques semaines plus tôt, le 16 novembre 2023, l'actuel Conseil d'administration, au terme d'une longue procédure de sélection, a désigné son prochain Directeur général en la personne de Gilles Rufenacht. Actuellement Directeur des cliniques Hirslanden à Genève, Gilles Rufenacht est également président de la Chambre de commerce, d'industrie et

des services de Genève (CCIG). Le nouveau Directeur général prendra ses fonctions en automne 2024, au lendemain du départ à la retraite d'André Schneider, Directeur général depuis 2016.

Le 1^{er} juillet 2023, Mme Kristina Mees a rejoint la Direction générale en tant que Directrice commercial et développement. Elle succède à Pierre Germain, désigné *Senior executive advisor* après du Directeur général jusqu'à sa retraite professionnelle fin février 2024. Pierre Germain aura consacré plus de trente années professionnelles au développement et rayonnement de l'aéroport de Genève.

Nouvelle législation

Le 1^{er} septembre 2023 est entrée en vigueur la nouvelle Loi fédérale sur la protection des données (nLPD). Cette législation aura des implications sur la réglementation cantonale genevoise (LIPAD) et la réglementation interne de Genève Aéroport* en la matière.

Sécurité informatique

En 2023, Genève Aéroport, comme nombre d'entreprises suisses publiques ou privées, a fait face à l'augmentation des risques liés aux cyberattaques. Ils ont été traités par les équipes spécialisées et intégrés aux processus et procédures.

PSIA : recours contre la modification du règlement d'exploitation

Le 10 janvier 2023, quelque 24 communes, 24 associations et partis et plusieurs particuliers ont déposé un recours devant le Tribunal administratif fédéral (TAF) contre la décision du 17 novembre 2022 de l'OFAC approuvant des modifications du règlement d'exploitation de l'AIG.

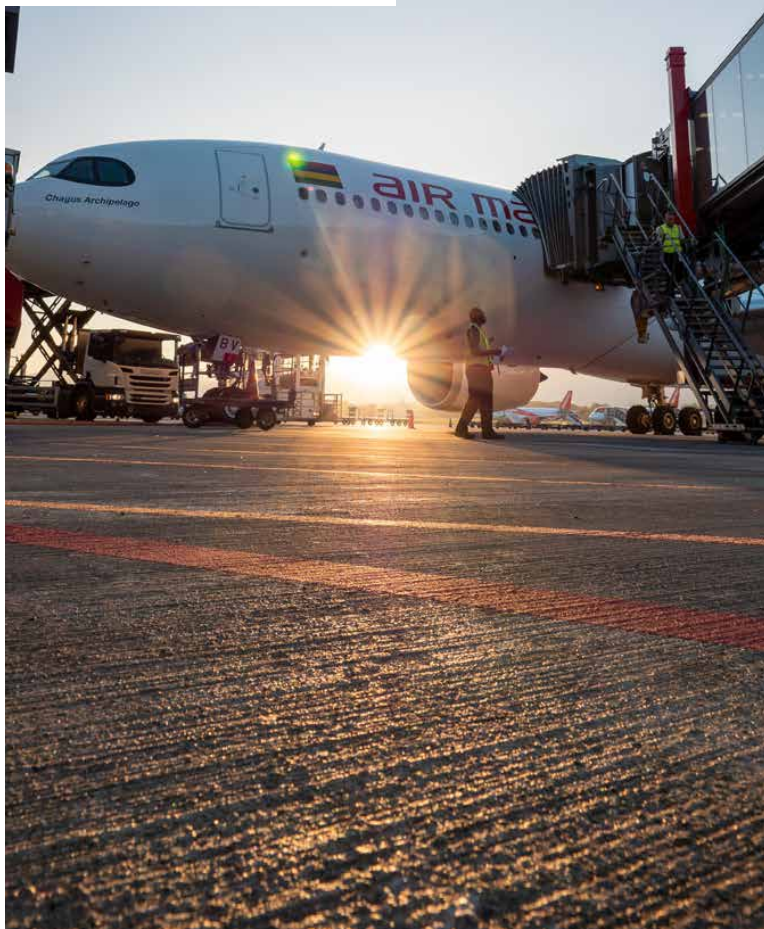
Le 2 septembre 2019, l'AIG avait déposé auprès de l'OFAC une demande de modification de son règlement d'exploitation concernant, d'une part, la mise en place d'un système de quotas pour les vols planifiés avant 22h00 mais décollant après cet horaire et, d'autre part, la possibilité de planifier trois vols long-courriers après 22 heures. Dans le même temps, l'AIG avait remis les nouvelles courbes de bruit fixant définitivement l'impact maximal du bruit au-delà de 2022.

Le 4 décembre 2023, le TAF a fait droit à la demande

* Dans ce rapport, sauf pour les éléments en relation avec le Conseil d'État et références législatives, il est utilisé le nom Genève Aéroport de préférence à Aéroport international de Genève (AIG)

GOUVERNANCE

de levée partielle de l'effet suspensif de Genève Aéroport pour la mise en œuvre du système des quotas. Le TAF juge que la mesure des quotas requise est adéquate et apte à atteindre les buts poursuivis par Genève Aéroport, à savoir de permettre la mise en place immédiate, à l'issue d'une période de transition, de mesures de protection contre le bruit en limitant les décollages en retard après 22 heures.





Membres de la direction

Directeur général

- André Schneider

Cheffe du Service communication

- Sandy Bouchat

Directeur des technologies

- Massimo Gentile



**Directeur commercial
et développement**

- Pierre Germain
- Remplacé dès le 1^{er} juillet*
- Kristina Mees

Directeur des infrastructures

- Philippe Moraga

**Cheffe du Service environnement
et développement durable**

- Nathalie Rossier-Iten

Directeur des opérations

- Giovanni Russo

**Directrice des ressources
humaines**

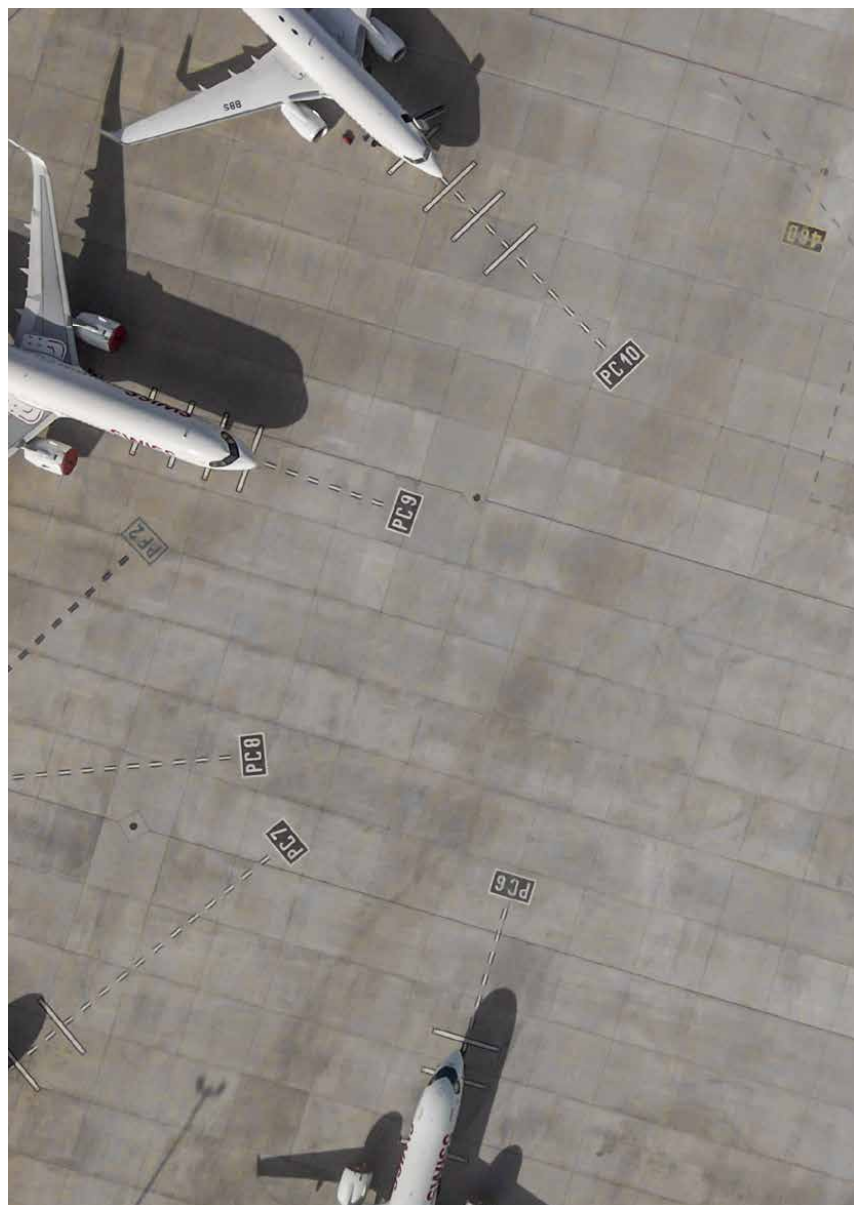
- Susanna Swann

Directrice des finances

- Aline Vaglio

**Secrétaire générale et responsable
des affaires juridiques**

- Christine Widmann



An aerial photograph of an airport tarmac, showing various taxiway markings and signs. A large, semi-transparent dark blue rectangle is centered over the image, containing white text. The text reads: "GENÈVE AÉROPORT" on the first line, "POURSUIT SON CHEMIN" on the second line, "DE DÉSENDETTEMENT" on the third line, and "COMME PLANIFIÉ" on the fourth line. A large, faint, light blue number "01" is visible in the background behind the text box. The tarmac surface is paved with light-colored concrete or asphalt, and several yellow and white markings are visible, including dashed lines and rectangular signs with alphanumeric codes like "V88", "PC2", "PC1", "PC5", and "PC4".

GENÈVE AÉROPORT
POURSUIT SON CHEMIN
DE DÉSENDETTEMENT
COMME PLANIFIÉ

En 2023, Genève Aéroport enregistre un bénéfice, avant rétrocession à l'État de Genève, de 88,6 millions de francs et de 44,3 millions de francs après rétrocession.

2023 confirme la fin de la convalescence post-Covid pour Genève Aéroport et l'entrée dans la phase d'assainissement financier. Avec 16,5 millions de passagers enregistrés en 2023, le trafic reste inférieur de 8,05 % au niveau enregistré en 2019 mais, augmente de 17,02 % par rapport à 2022.

Le retour au profit depuis 2022 illustre la sensibilité du modèle économique de Genève Aéroport au nombre de passagers et sa grande capacité de résilience dès que le trafic reprend. A l'effet trafic s'ajoute également un effet prix important suite à l'augmentation des tarifs de 4,45 francs par passager, négociée en 2020 avec les compagnies aériennes pour couvrir les charges d'amortissement liées à la mise en service de l'Aile Est. Grâce à cette adaptation tarifaire, à une meilleure gestion des coûts et à une efficacité augmentée, le résultat net 2023 revient à des niveaux d'avant-crise sanitaire alors que le niveau de trafic demeure encore inférieur à 2019. Ce bon niveau de résultat en 2023 est nécessaire pour poursuivre le remboursement de la dette contractée pendant la crise sanitaire. Il sera également important de maintenir une gestion stricte et responsable des dépenses dans le futur.

Poursuite du désendettement

Grâce aux bénéfices, après rétrocession à l'État, enregistrés en 2022 (46,3 millions de francs) et en 2023 (44,3 millions de francs), Genève Aéroport poursuit rigoureusement son processus de désendettement, conformément à la stratégie de sortie de crise sanitaire validée par le Conseil d'administration.

Cette stratégie volontariste a pour but de préparer l'aéroport en prévision de la future phase d'investissement qui procédera notamment au remplacement du terminal principal (CAP2030).

Après un pic de dette nette de 790 millions de francs en janvier 2022, celle-ci diminue, en 2023, pour s'établir à 578 millions de francs (685 millions de francs à fin 2022). Le niveau d'endettement de l'entreprise est meilleur que prévu en fin d'exercice 2023 en raison d'un retard pris dans les dépenses d'investissement prévues pour la construction du nouveau système de tri des bagages (BLC).

Genève Aéroport a remboursé en 2023 un emprunt obligataire de 300 millions émis lors de la crise Covid et arrivé à échéance en mai 2023.

EBITDA 2023 en hausse

La marge sur résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) s'établit à +38,6 % (+37,4 % en 2022). Sous l'effet de la maîtrise stricte des coûts d'exploitation, de l'amélioration de l'efficacité, et de l'augmentation du chiffre d'affaires liée à la reprise du trafic passagers, Genève Aéroport améliore sa profitabilité. Cet indicateur de performance est particulièrement surveillé pour veiller à la pérennité économique de l'entreprise.

Revenus en progression de 15,7 %

Portés par la reprise du trafic passagers, les revenus 2023 de Genève Aéroport progressent de 15,7 % par rapport à 2022 et atteignent 489,6 millions de francs. Pour mémoire, le chiffre d'affaires d'avant-crise s'élevait à 493,9 millions de francs à fin 2019.

Les revenus aéronautiques augmentent de 15,7 % par rapport à 2022, en raison de la progression du trafic pour atteindre 287,2 millions de francs. Le trafic 2023 reste toutefois inférieur au niveau observé en 2019, malgré une demande très soutenue. Cela s'explique, en partie, par un problème d'offres de certaines compagnies aériennes qui ont des difficultés pour répondre à la demande des passagers. L'amélioration se confirme cependant sur les 3^e et 4^e trimestres, avec un écart par rapport à 2019 qui continue de se réduire.

La part des recettes aéronautiques dans le total des produits de Genève Aéroport reste stable par rapport à 2022. Elle représente 58,7 % à fin 2023 (58,6 % en 2022).

Les recettes non aéronautiques (commerces, parkings, loyers, etc.) suivent l'évolution du trafic et augmentent de 15,7 % à 202,5 millions de francs. Les redevances commerciales, et particulièrement celles du *duty free* et de la restauration sont en forte progression (+23 % par rapport 2022), ce qui illustre le dynamisme retrouvé dans ce secteur d'activité.

Maîtrise des charges d'exploitation

Les charges de personnel augmentent de 5,2 millions de francs (+3,6 % par rapport à 2022). Les mécanismes standards d'augmentation des niveaux

de rémunération, qui avaient été suspendus pendant la crise sanitaire, sont à nouveau appliqués en 2023.

Les dépenses de fonctionnement suivent la progression de l'activité et augmentent de 25,8 % par rapport à 2022 pour atteindre 150,1 millions de francs à fin 2023. Les effets de l'inflation sur les comptes de Genève Aéroport sont limités.

Rétrocession à l'État augmentée en 2023

Au sortir de la crise Covid et pour accompagner Genève Aéroport dans sa convalescence, le Conseil d'État avait décidé, par arrêté du 14 septembre 2022, de porter la rétrocession sur le bénéfice 2022 à 25 % du bénéfice avant rétrocession, au lieu des 50 % habituels. Cette mesure n'a pas été reconduite en 2023 et la rétrocession retrouve son niveau avant-Covid de 50 %, en application de la Convention d'objectifs.

Investissements

Le cash-flow d'investissement s'élève à 68,3 millions de francs en 2023, un niveau relativement bas

qui s'explique par un retard dans les dépenses d'investissement prévues, notamment sur le projet de remplacement du système de tri des bagages.

Perspectives positives pour 2024

Les perspectives de trafic et l'activité observée sur les mois de janvier et février 2024 permettent dès à présent d'affirmer que le plan de désendettement se poursuivra en 2024.

Réflexion sur la finance durable

En 2023, Genève Aéroport a conduit une réflexion sur la finance durable qui a abouti à la définition d'un cadre validé par le Conseil d'administration. Que ce soit dans le cadre de son profil « emprunteur » ou de son profil « prêteur », Genève Aéroport a précisé ses engagements et les critères éthiques exigeants devant être respectés pour entrer en relation avec une contrepartie. L'entreprise intègre les critères ESG dans ses choix de gestion et a décidé de publier pour la première fois son Rapport de performance extra-financière pour l'exercice 2023.



Bilan au 31 décembre

	2023	2022
ACTIFS		
Immobilisations corporelles	1'235'237	1'274'956
Immobilisations incorporelles	33'547	29'105
Actifs en location-financement	-	-
Total des actifs non courants	1'268'784	1'304'061
Stocks	6'728	6'322
Comptes de régularisation actifs et créances diverses	6'327	4'716
Débiteurs clients	67'123	72'932
Placement à court terme	-	177'500
Disponibilités	48'494	64'832
Total des actifs courants	128'672	326'302
Total des actifs	1'397'456	1'630'363
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
CAPITAUX PROPRES		
Réserves	214'815	260'902
Résultat de l'exercice	44'280	46'343
Total des capitaux propres	259'095	307'245
PASSIFS		
Fonds environnement	14'769	16'889
Emprunts et autres dettes non courants	626'238	626'591
Provisions non courantes	82'107	70'197
Engagements de prévoyance et autres avantages à long terme	283'254	185'614
Instruments financiers dérivés non courants	-	254
Autres passifs non courants	12'032	10'871
Total des passifs non courants	1'018'400	910'416
Emprunts et autres dettes courants	529	300'426
Instruments financiers dérivés courants	507	-
Rétrocession due à l'État	44'281	15'448
Comptes de régularisation passifs	45'899	47'540
Fournisseurs	28'745	49'288
Total des passifs courants	119'961	412'702
Total des passifs	1'138'361	1'323'118
Total des passifs et des capitaux propres	1'397'456	1'630'363

| montants en KCHF

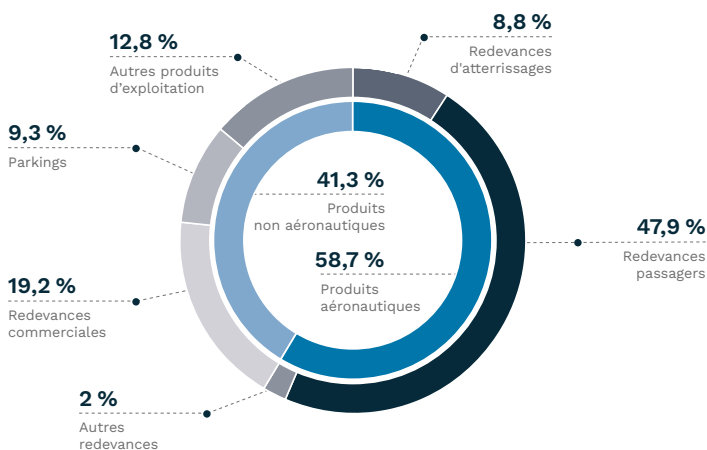
Compte de résultat

	2023	2022
PRODUITS		
Redevances d'atterrissages	43'121	38'759
Redevances passagers	234'626	200'423
Autres redevances aéronautiques	9'438	8'944
Total des redevances aéroportuaires	287'185	248'126
Redevances commerciales	94'027	76'437
Parkings	45'450	40'290
Loyers et droits de superficie	25'207	24'965
Revenus annexes de location	9'402	7'479
Recettes infrastructures centralisées	18'448	15'769
Autres produits d'exploitation	9'927	10'062
Total des produits d'exploitation	202'461	175'002
Total des produits	489'646	423'128
CHARGES		
Salaires et allocations	-108'054	-92'356
Assurances sociales, maladie et accident	-14'379	-13'190
Autres charges du personnel	-8'290	-8'010
Charge de prévoyance	-19'927	-31'873
Total des charges de personnel	-150'650	-145'429
Honoraires, prestations de services et sous-traitance	-37'662	-28'715
Sous-traitance sûreté et surveillance	-31'932	-26'118
Frais de police pour sûreté au sol	-10'340	-10'340
Énergie, entretien et loyers	-53'774	-46'578
Marchandises	-4'906	-4'065
Autres dépenses de fonctionnement	-13'556	-5'106
Prélèvement net sur le fonds environnement	2'120	1'605
Total des dépenses de fonctionnement	-150'050	-119'317
Total des charges d'exploitation	-300'700	-264'746
Résultat opérationnel avant intérêts et amortissements (EBITDA*)	188'946	158'382
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	-93'122	-88'087
Amortissement des actifs en location-financement	-	-483
Total des charges d'amortissements	-93'122	-88'570
Résultat opérationnel	95'824	69'812
Charges financières	-9'034	-8'590
Produits financiers	1'771	569
Total des charges financières et produits financiers	-7'263	-8'021
Résultat avant rétrocession	88'561	61'791
Rétrocession due à l'État	-44'281	-15'448
Résultat net de l'exercice	44'280	46'343

*EBITDA : Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortisation

montants en KCHF |

Répartition des produits



Principaux indicateurs

en millions de CHF

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Chiffre d'affaires	490,2	493,9	191,2	209,0	423,1	489,6
EBITDA	170,3	156,7	-59,7	-15,7	158,4	188,9
Résultat net	85,1 ¹	84,1 ¹	-129,5	-88,9	46,3	44,3
Part du résultat versé à l'État en N+1	42,6	42,0	0,0	0,0	15,4	44,3
Droit de superficie	5,0	5,0	5,0	5,0	5,0	5,5
Cash flow opérationnel	217,3	171,3	-8,6	-26,2	157,1	198,3
Cash flow d'investissement	-143,8	-232,5	-126,5	-121,1	-61,2	-68,3
Dettes nette ²	203,2	310,1	618,9	772,7	684,7	578,3
EBITDA / chiffre d'affaires	34,7%	31,7%	-31,2%	-7,5%	37,4%	38,6%
Dettes nette / EBITDA	1,2	2,0	na ³	na ³	4,3	3,1

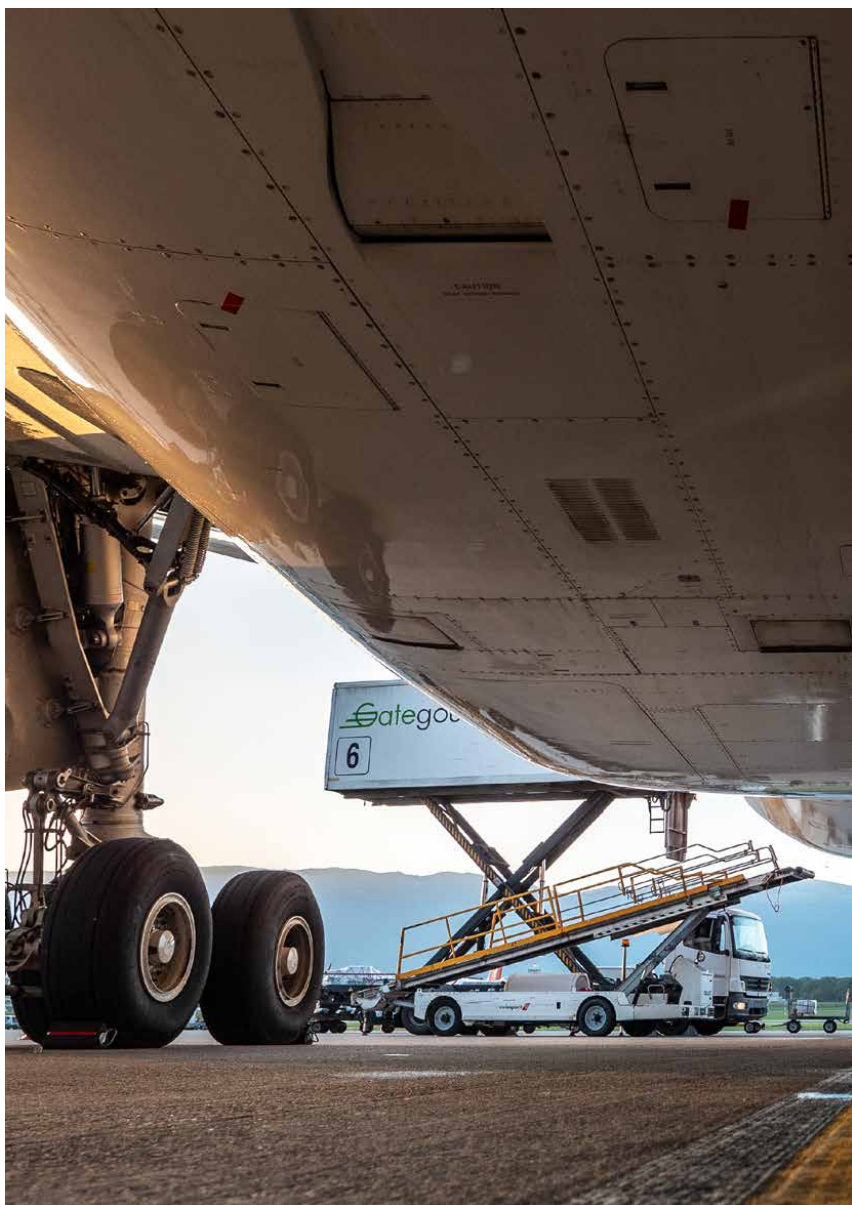
¹ la part du résultat net versé à l'État en N+1 n'est pas déduite du résultat net en 2018 et 2019

² emprunts et autres dettes non courants et courants, diminués des disponibilités et des placements à court terme

³ non applicable

01 | GENÈVE AÉROPORT POURSUIT SON CHEMIN DE DÉSENETTEMENT







En 2023, Genève Aéroport a accueilli 16'482'713* passagers, soit 17,02 % de plus qu'en 2022 (14'085'280 passagers). Cette fréquentation en hausse, supérieure aux anticipations avant exercice, reste 8,05% en retrait de l'année record de 2019, année avant pandémie. Pour rappel, en 2019, Genève Aéroport avait accueilli 17'920'625 passagers.

Avec 172'841 mouvements, le total du trafic (lignes, charters, aviation commerciale et non commerciale) s'inscrit en progression de 5,93 % par rapport à 2022. Le nombre total de décollages et atterrissages reste encore inférieur de 7,10 % au niveau de 2019 (186'043 mouvements).

L'activité de fret aérien a été marquée par un ralentissement de la croissance économique suisse et mondiale en 2023. Avec 66'358 tonnes traitées, le tonnage annuel est en diminution de 5,76 % par rapport à 2022.

Un réseau long-courrier totalement rétabli

En 2023, avec le retour en février d'Air China qui célèbre dix ans de présence à Genève, l'aéroport a retrouvé la totalité de la desserte long-courrier d'avant-Covid avec, en sus, sur certaines destinations, des fréquences accrues. Sur les liaisons transatlantiques, l'offre s'est élargie avec l'arrivée de Delta Air Lines qui a assurée une liaison quotidienne avec New York JFK pour la saison

d'été, tandis que United célébrait 20 ans de présence à Genève. Après une interruption de quelques années, Air Mauritius a repris, avec deux vols par semaine, une liaison directe pour une saison d'hiver élargie. Toujours vers l'Afrique, Ethiopian Airlines a poursuivi l'augmentation de ses fréquences depuis Genève vers son hub d'Addis Abeba.

Si les conflits géopolitiques ont continué d'entraver les mouvements dans le ciel aérien européen et maintenu l'absence de liaisons vers Moscou et Kiev, la desserte de Genève Aéroport est passée de 146 destinations en 2022 à 148 destinations en 2023. Quelques destinations ont été abandonnées et de nouvelles villes se sont ajoutées au réseau proposé à la clientèle de Genève Aéroport : La Corogne, Venise, la Canée, Lanzarote, Funchal, Londres Southend et Rabat pour easyJet, Hambourg et Vienne pour SWISS ou encore Malte pour Air Malta. Quant au nombre de compagnies de ligne opérant de et vers Genève, il s'élevait à 54 en 2023 contre 52 en 2022.

La compagnie easyJet reste leader avec 46,4 % de parts de marchés. De son côté, SWISS atteint une part de marché de 12,2 % et British Airways de 4,9 %. Suivent en 2023, dans le top 10, Air France (3,8 %), Iberia (2,9 %), KLM Royal Dutch Airlines (2,2 %), TAP Portugal (2,1 %), Emirates (2,0 %), Turkish Airlines (1,9 %) et Lufthansa (1,6 %).

Résultat trafic global

	2023	2022	2021	Var. 23/2022	Var. 23/2021
Passagers trafic global					
Autre trafic commercial	62'719	60'795	46'095	3,16 %	36,06 %
Total trafic non commercial	27'931	27'196	22'595	2,70 %	23,60 %
Trafic charter pax	38'518	35'542	3'926	8,37 %	881,10 %
Trafic de ligne pax	16'353'545	13'961'747	5'850'419	17,13 %	179,53 %
Total pax trafic global	16'482'713	14'085'280	5'923'035	17,02 %	178,28 %

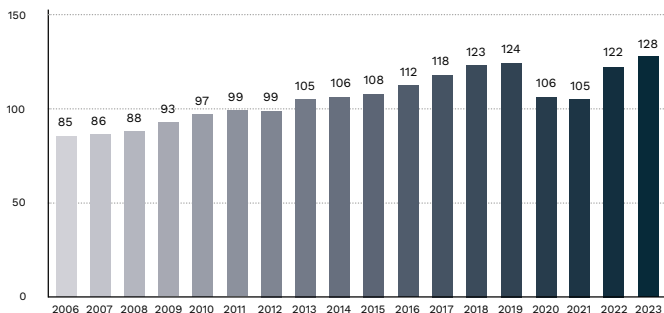
Mouvements trafic global

	2023	2022	2021	Var. 23/2022	Var. 23/2021
Autre trafic commercial	30'147	31'960	27'407	-5,67 %	10,00 %
Total trafic non commercial	14'742	16'066	15'870	-8,24 %	-7,11 %
Trafic charter pax	315	290	88	8,62 %	257,95 %
Trafic de ligne pax	127'637	114'852	55'884	11,13 %	128,40 %
Total mouvements trafic global	172'841	163'168	99'249	5,93 %	74,15 %

*Le nombre total de passagers a été légèrement rectifié après une communication de la part d'une compagnie aérienne survenue après la publication du communiqué de presse du 16 janvier 2024.

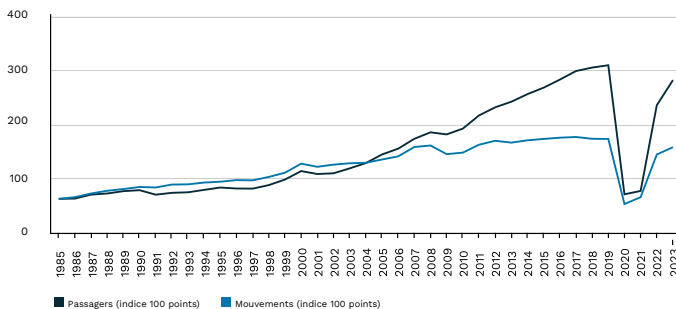
Evolution du nombre de passagers par mouvement

Ligne et charter, passagers uniquement



Evolution du nombre de passagers et de mouvements

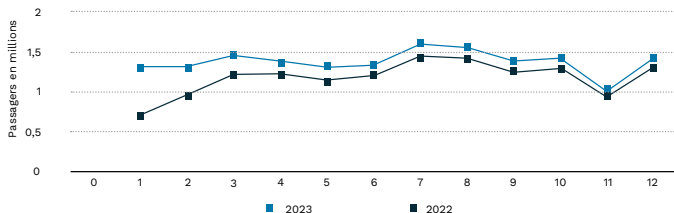
Mouvements d'avions: uniquement le trafic commercial (1985: indice 100 points)



Evolution du nombre de passagers par mois

Tous types de trafic

	2023	2022		2023	2022
Janvier	1'312'858	695'953	Juillet	1'601'022	1'461'539
Février	1'319'812	961'344	Août	1'560'814	1'418'561
Mars	1'649'801	1'218'839	Septembre	1'391'943	1'251'738
Avril	1'364'363	1'216'048	Octobre	1'419'979	1'251'740
Mai	1'314'962	1'140'474	Novembre	1'000'275	932'501
Juin	1'323'794	1'205'486	Décembre	1'423'091	1'309'069



Dans le palmarès des villes les plus visitées, Londres, Paris, Porto, Lisbonne et Amsterdam conservent les cinq premières places comme l'année précédente. Barcelone qui avait glissé en septième position en 2022 repasse devant Madrid. La première destination non européenne en 2023 est Dubaï qui figure à la 14^e place devant New York, 15^e.

En 2023, la part de trafic passagers de et vers une destination extra-européenne s'inscrit à 13,08 % (10,92 % en 2022).

Taux de remplissage élevé

En 2023, plusieurs lignes et compagnies aériennes, ont connu des taux de remplissage (*load factor*) très élevés, en particulier sur l'Amérique du Nord et le Moyen-Orient. Cette performance se confirme à travers l'indicateur du nombre moyen de passagers par vol. Avec 128 passagers par mouvements de vols lignes et charters en 2023, ce niveau s'inscrit nettement au-dessus de 2022 (122 passagers) et 2019 (124 passagers).

Fort engagement pour réduire les vols nocturnes et nuisances sonores

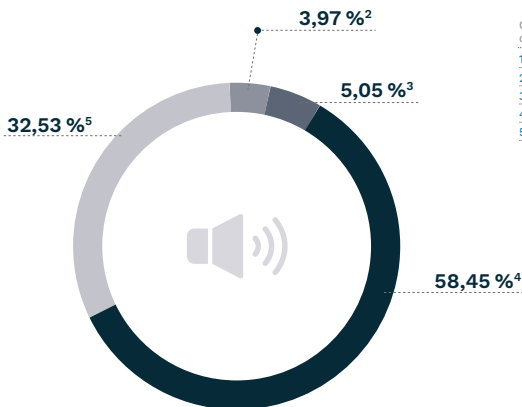
Depuis plusieurs années, par des mesures financières incitatives, Genève Aéroport encourage les compagnies aériennes à privilégier des avions de dernière génération qui contribuent ainsi à limiter les émissions sonores. Ces avions les moins bruyants et moins gourmands en kérosène, ont représenté, en 2023, 32,53 % des mouvements d'avions de ligne et charters. La progression est remarquable et met en évidence que ces initiatives fortes ont des résultats concrets. En 2021, cette part était de 22,25 % et en 2022 de 24,95 %.

Ensemble, les deux meilleures classes, 4 et 5, représentent en 2023 un total 90,98 % des mouvements.

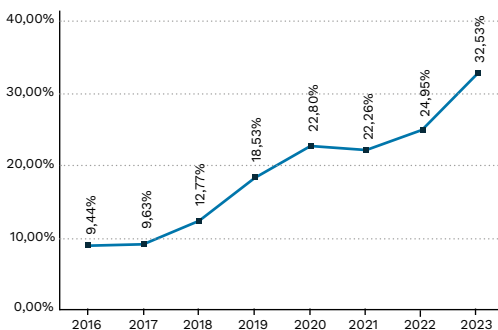
La mobilisation de Genève Aéroport pour réduire les nuisances liées au bruit, et en particulier la nuit, est importante. Nombre de mesures en concertation avec les compagnies aériennes ont déjà été déployées pour réduire notamment le nombre de vols planifiés ou non planifiés après 22 heures.

Répartition par classe de bruit

Ligne et charter, passagers uniquement



Mouvements d'avions de dernière génération depuis 2016



Un nouveau levier est en phase de préparation : la mise en place d'un système de quotas avec des taxes progressives et fortement dissuasives en cas de dépassement des quotas dès janvier 2025. Volontairement, grâce à l'outil en phase de test, quelques compagnies ont anticipé ce système de quotas en modifiant leurs horaires de vols en fin de journée pour éviter des décollages tardifs.

En 2023, les mouvements entre 22 heures et 6 heures du matin, toutes catégories confondues y compris vols sanitaires ont été au nombre de 9'618, soit 5,56 % des vols (5,68 % en 2022 et 5,39 % en 2019).

Si les efforts seront poursuivis, le bilan 2023 est néanmoins très satisfaisant compte tenu des nombreuses perturbations géopolitiques, sociales – nombreuses grèves en Europe l'an dernier –, et techniques – congestions liées aux travaux dans plusieurs centres de contrôles aériens. La prolongation de la guerre en Ukraine a toujours un fort impact sur les flux aériens à travers l'Europe et entraîne une surcharge d'activités importante pour quelques centres de contrôle, notamment en Allemagne.

L'an dernier, la communauté aérienne européenne, avec une participation de Genève Aéroport, a mené une initiative d'envergure pour l'été baptisée « All Together Now » visant à garantir la réussite opérationnelle du réseau européen. Parmi les mesures mises en place : une attention forte et prioritaire à la ponctualité des vols de la première vague de la journée et la mobilisation des

effectifs et des moyens pour répondre à la demande.

Quatre grandes perturbations du trafic

En 2023, l'aéroport de Genève a vécu quelques situations de crise majeures.

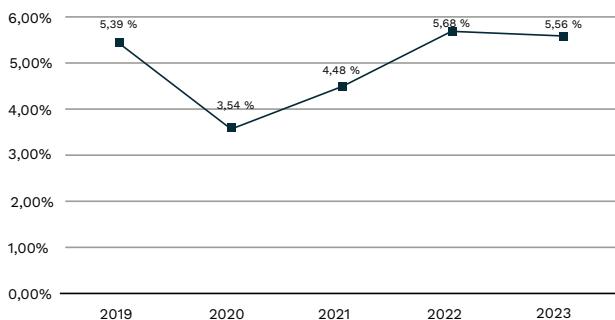
Chronologiquement, le 23 mai, un groupe d'une centaine d'activistes est entré par effraction en trois endroits différents sur le tarmac en fin de matinée. Malgré l'intervention immédiate d'agents de sûreté et de police, ils ont réussi à s'infiltrer dans la zone d'exposition d'EBACE 2023 – le grand rendez-vous de l'aviation d'affaires – et à se menotter ou s'enchaîner aux avions exposés. Le trafic est interrompu durant une heure.

Le 30 juin, en raison d'une grève d'une partie du personnel de Genève Aéroport après la décision du Conseil d'administration d'adopter une nouvelle politique salariale, le trafic a été totalement interrompu entre six heures et dix heures du matin avec une reprise partielle et progressive des opérations ensuite. Un accord tripartite (Conseil d'administration et direction, syndicats et commission du personnel) a mis fin au mouvement social.

Le 13 décembre, à 17h55, un avion BeechJet qui traversait la piste, s'est enlisé sur la zone de sécurité de la piste. Cet incident a paralysé le trafic de Genève Aéroport jusqu'à 21h49. Plus de 80 vols ont été impactés. Après une première tentative vaine,

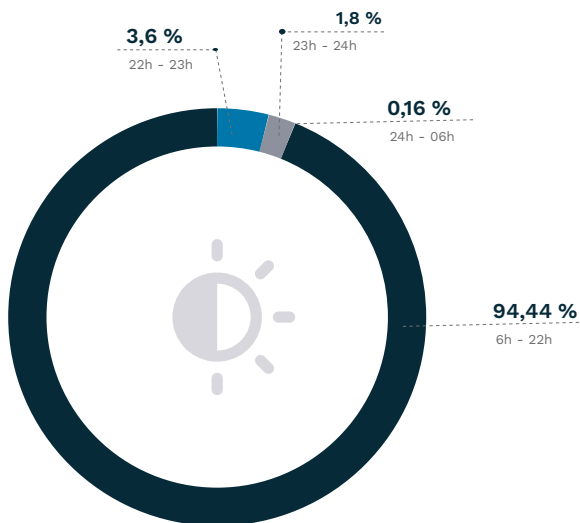
Evolution de la part des vols de nuit entre 22h et 6h

Tout trafic



Mouvements de nuits vs mouvements totaux

Tout trafic



le SSLIA est parvenu à lever l'avion avec un coussin gonflable sous l'aile et à dégager la piste.

Enfin, le 24 décembre, sans interruption de trafic, une grève du personnel de Dnata de 4 heures à 12 heures a eu lieu. Les perturbations ont été contenues : retards de vols, quelques annulations et une absence de gestion des bagages des passagers pendant le temps du débrayage.

Satisfaction des passagers

Malgré les incidents, la satisfaction des passagers atteint un très bon niveau. Pour la première fois, hors période Covid et depuis le début de cette étude en 2006, la satisfaction globale des passagers à Genève Aéroport a atteint le niveau « très bon » (4 sur une échelle de 1 à 5) pour s'élever à 4.01.

Sous l'égide de l'ACI (Airports Council International), le sondage ASQ (Airport Service Quality) est mené dans plus de 330 aéroports, permettant ainsi de se comparer et de s'inspirer des établissements les mieux notés. A Genève, 2'015 personnes ont répondu au questionnaire d'une dizaine de minutes, choisis au hasard dans chaque salle d'embarquement, sur une sélection de destinations et de compagnies aériennes représentatives du trafic global à Genève Aéroport.

Plusieurs améliorations significatives sont à l'origine de ce bon résultat, notamment une baisse du temps d'attente moyen aux contrôles de sûreté et une optimisation de l'exploitation de l'Aile Est, très appréciée par les passagers. Les nombreuses autres améliorations continues telles que le changement de certains sièges, la propreté, la courtoisie du personnel, etc. ont contribué à ce haut taux de satisfaction.

Le sondage ASQ donne également des informations quant au profil des passagers de l'aéroport. Ainsi, on constate un retour progressif des types de passagers et des comportements de voyage qui avaient été bouleversés pendant la crise Covid. Par exemple, la part de passagers venus à l'aéroport en transport collectif (49 %) a presque retrouvé l'importance qu'elle avait avant-crise (51 %).

Développement et connectivité

Le salon du voyage ENVOL organisé par Genève Aéroport a connu une nouvelle édition avec succès

dans sa formule délocalisée au cœur du centre commercial genevois de Balxert. Une vingtaine d'exposants (compagnies aériennes, tours-opérateurs et offices de tourisme) y ont pris part. En 2023, Genève Aéroport a également lancé un nouveau rendez-vous « GVA Workshop » qui permet aux professionnels du voyage (compagnies aériennes, agences de voyage, travel managers) d'améliorer leurs relations et de mieux connaître la connectivité aérienne de Genève et de sa région.

Légère baisse de l'activité d'aviation d'affaires

L'aviation d'affaires conserve un rôle important en raison de son poids économique et des services qu'elle offre aux besoins et aux attentes de sa clientèle.

L'aviation dite GA/BA a représenté, en 2023, un quart des mouvements d'avions. Dans le détail, il a été enregistré 30'147 mouvements pour l'aviation d'affaires commerciale (-5,67 % par rapport à 2022 et +14,01 % par rapport à 2019) et 14'742 mouvements pour le trafic non commercial (-8,24 % par rapport à 2022 et -5,69 % par rapport à 2019).

L'aviation d'affaires commerciale recouvre en large majorité les vols opérés à travers des compagnies d'aviation privées (plus de 25'000 mouvements l'an dernier), mais aussi vols cargos, vols ambulances, etc. L'aviation non commerciale recouvre en majorité les vols privés et tourisme, les vols de formation ou d'entraînements, les vols militaires, etc.

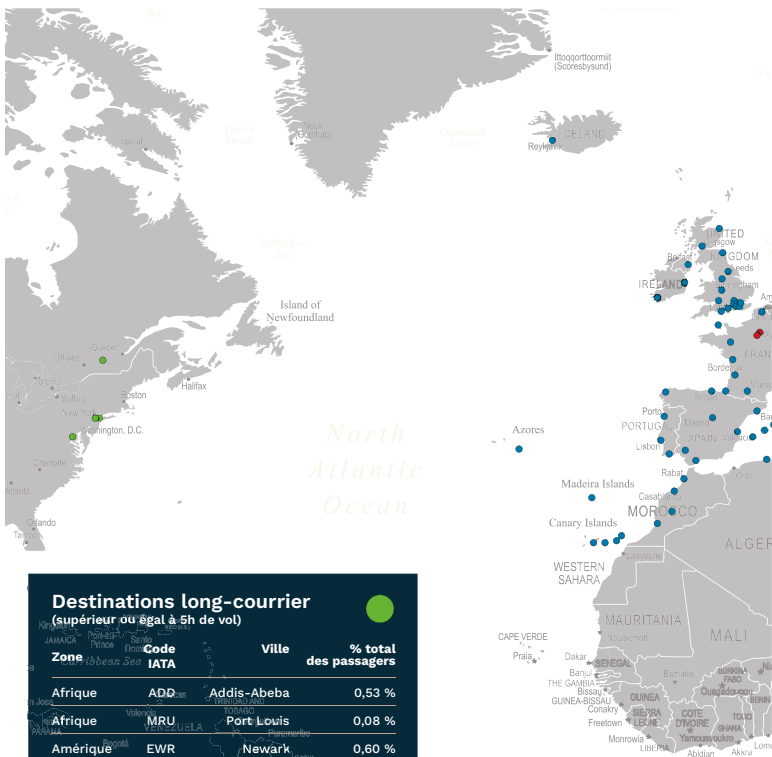
Renouvellement des concessions d'agents d'assistance et contrats de sûreté

En 2023, Genève Aéroport a renouvelé les concessions pour deux domaines d'activités aéroportuaires importants.

Le 31 janvier, Genève Aéroport a attribué à trois entreprises – Protectas Aviation Security SA, Custodio SA et SPS Société Privée de Sécurité SA – les nouveaux contrats de prestations de sûreté. Ces contrats couvriront la période allant du 1er novembre 2023 au 31 octobre 2028.

A Genève Aéroport, les prestations de sûreté recouvrent plusieurs missions. Outre le contrôle sûreté des passagers, les principales tâches sont la surveillance, le contrôle de l'accès, la gestion des files,

02 | LA POURSUITE DE LA REPRIS



Destinations long-courrier (supérieur ou égal à 5h de vol)

Zone	Code IATA	Ville	% total des passagers
Afrique	ADD	Addis-Abeba	0,53 %
Afrique	MRU	Port Louis	0,08 %
Amérique	EWB	Newark	0,60 %
Amérique	IAD	Washington, DC	0,54 %
Amérique	JFK	New York	1,17 %
Amérique	YUL	Montréal	0,99 %
Asie	AUH	Abu Dhabi	0,58 %
Asie	DOH	Doha	0,86 %
Asie	DXB	Dubaï	1,95 %
Asie	JED	Djeddah	0,33 %
Asie	KWI	Koweït	0,21 %
Asie	PEK	Pékin	0,24 %
			8,32 %

Trajet en train (en heures)

Temps	Zone	Code IATA	Destinations	Passagers touchés	ex
2,8	Europe	ZRH	Zurich	2,39 %	
3,2	Europe	CDG	Paris	3,77 %	
3,2	Europe	ORY	Paris	0,94 %	
				7,10 %	

02 | LA POURSUITE DE LA REPRISE



02 | LA POURSUITE DE LA REPRISE

la préparation des passagers à l'inspection, l'inspection filtrage des personnels, des fournitures, des véhicules et des bagages de soute, la surveillance des parkings, etc.

Pour la période 2023-2028, les périmètres des mandats attribués ont été légèrement modifiés par rapport aux mandats précédents. A part la gestion des files, toutes les tâches seront effectuées par des agentes et agents de sûreté certifiés, ce qui n'était pas le cas avant cette nouvelle attribution.

Le 25 avril, au terme de la procédure d'appel d'offres, Genève Aéroport a attribué à chacune des deux entreprises – Swissport International SA et Aviapartner SAS – une concession concernant l'exploitation des services d'assistance en escale du trafic aérien de ligne et charter à l'aéroport. Ces concessions devaient prendre effet le 1^{er} novembre 2023 pour une durée de sept ans. Parmi les cinq candidats en compétition, l'entreprise Dnata – aujourd'hui titulaire d'une des deux

concessions – a fait recours contre la décision auprès de l'Office fédéral de l'aviation civile. La procédure juridique est en cours.

A Genève Aéroport, les services d'assistance en escale du trafic aérien de ligne et charter couvrent divers services. Outre le traitement des passagers, bagages et fret aux arrivées et départs des vols, s'ajoutent de nombreux services au contact des avions: tractage, repoussage, conduite de passerelle, dégivrage, chargement et déchargement des soutes, vidange des toilettes et alimentation en eau potable, nettoyage cabine, etc.

En 2023, les équipes commerciales de Genève Aéroport ont lancé le processus d'appel d'offres pour les activités d'assistance aux personnes à mobilité réduite (PMR), service important proposé aux passagers. En 2023, le nombre de prestations, assurées aujourd'hui par GVAssistance, a atteint 139'203, soit une moyenne



quotidienne de 381. Pour ce dossier, la décision interviendra au 1^{er} trimestre 2024.

Autre processus mis en action dès le quatrième trimestre, la préparation des négociations devant fixer les redevances aéroportuaires pour les années 2025-2027. Les redevances actuelles sont entrées en vigueur en 2021. Les nouvelles redevances devraient entrer en vigueur 1^{er} janvier 2025.

Intégration de la Prévention du péril animalier

Le 1^{er} janvier 2023, Genève Aéroport a internalisé les prestations de Prévention du péril animalier (PPA) au sein du département aviation. Désormais, l'équipe placée sous l'autorité de Jacques Bagnoud, chef du service Autorité aviation, est composée de quatre spécialistes PPA. Ces agents sont appuyés par les huit superviseurs du service qui ont été formés aux spécificités de ces nouvelles tâches. Cet effectif permet de garantir la couverture horaire complète, s'étendant du lever au coucher du soleil. Afin de mener à bien sa mission, le service dispose de deux véhicules spécialement équipés à cet effet.

Accès zones autorisées

En application des exigences de l'autorité de tutelle, un projet de révision du contrôle d'accès aux zones autorisées est en préparation. Il sera mis en place au cours de l'année 2024.

Fret : fléchissement

A l'instar de la plupart des aéroports européens, l'activité du fret aérien sur la plateforme a été marquée en 2023 par une conjoncture économique instable, la réorientation des flux dans les échanges internationaux en raison des situations géopolitiques et le basculement graduel de certains envois au profit du fret maritime

visant à optimiser les coûts du transport dans les entreprises.

Le premier semestre 2023 a vu une forte contraction dans le traitement des marchandises à la halle de fret suivi d'une amélioration à partir des derniers mois de l'année grâce au retour des trafics en transfert. Au total, le fret traité à Genève Aéroport s'est inscrit à 66'358 tonnes, soit une baisse de 5,76 % par rapport à 2022. Le fret à l'export a représenté 50,9 % et celui à l'import, 49,1 % de l'ensemble des volumes.

Par mode de transport, la part du fret avionné - 47'734 tonnes - a évolué positivement par rapport à celle du fret camionné passant de 68,7 % à 74,8 % du total du fret transporté, reflet d'un niveau élevé de l'offre en soute à Genève Aéroport.

La répartition par segments d'activité consacre, comme en 2022, le fret parti en soutes sur des vols avec passagers (73,5 %), suivi du fret généré par les sociétés du courrier express (22,7 %) et celui du fret postal (3,8 %). Ce dernier a été particulièrement dynamique avec une croissance de 23,6 % pour un trafic s'élevant à 2'531 tonnes.

Au niveau de la halle de fret, 2023 a vu la modernisation de son infrastructure avec le remplacement progressif des dix ascenseurs existants dans le bâtiment servant la communauté des usagers.

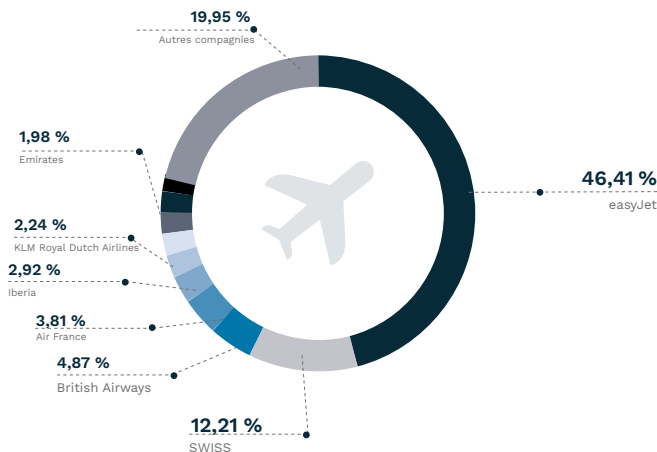
De plus, l'année écoulée a permis la finalisation des plans relatifs à l'agrandissement de l'espace dévolu à l'animalerie nécessaire à la bonne conduite des activités du service vétérinaire de la Confédération assurant ainsi à Genève Aéroport le maintien du statut de Poste d'inspection frontalier (PIF).

Résultat du trafic fret et poste

Fret	2023	2022	2021	Var. 23/22	Var. 23/21
Ligne	47'703	46'680	37'810	+2,19 %	+26,16 %
Charter	31	235	114	-86,79 %	-72,89 %
Fret aérien avionné	47'734	46'915	37'924	+1,75 %	+25,87 %
Fret aérien camionné	16'093	21'449	20'170	-24,97 %	-20,21 %
Total fret aérien	63'827	68'363	58'095	-6,64 %	+9,87 %
Fret postal	2'531	2'048	1'367	+23,58 %	+85,15 %
Total fret aérien et poste	66'358	70'411	59'462	-5,76 %	+11,60 %

Parts de marché par compagnie

Trafic de ligne



Trafic de ligne par compagnie

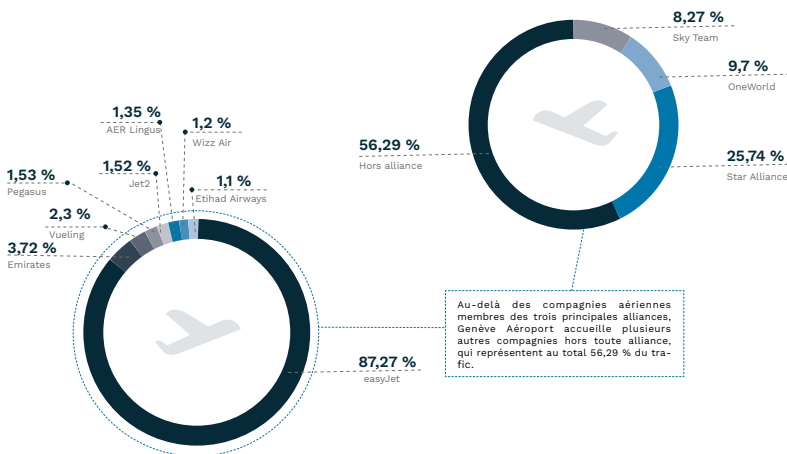
Compagnies	PAX 2023	PAX 2022	PAX 2021	Var. 23/22	Var. 23/21
Aegean Airlines	121'628	107'090	75'258	+13,3 %	+61,6 %
Aer Lingus	117'425	94'083	8'979	+24,8 %	+1'207,8 %
Air Algérie	42'688	29'148	0	+46,5 %	
Air Arabia Maroc	22'441	16'082	7'507	+39,5 %	+198,9 %
Air Baltic	4'986	3'888	1'039	+28,2 %	+379,9 %
Air Canada	157'699	115'159	28'710	+36,9 %	+449,3 %
Air China	41'879	0	0		
Air Dolomiti	92'138	0	0		
Air France	622'350	545'567	222'723	+14,1 %	+179,4 %
Air Malta	22'442	5'557	1'815	+303,9 %	+1'136,5 %
Air Mauritius	11'072	0	0		
Austrian	46'508	120'601	67'476	-61,4 %	-31,1 %
Azal Azerbaijan Airlines	202	0	0		
British Airways	797'015	650'330	151'157	+22,6 %	+427,3 %
Brussels Airlines	217'696	188'630	113'786	+15,4 %	+91,3 %
Delta Air Lines	71'362	0	0		
easyJet	7'590'458	6'919'838	2'843'352	+9,7 %	+167 %
Egyptair	43'263	38'651	19'934	+11,9 %	+117 %
El Al	34'238	33'088	2'925	+3,5 %	+1'070,5 %
Emirates	323'334	228'002	121'226	+41,8 %	+166,7 %
Ethiopian Airlines	139'263	75'444	44'811	+84,6 %	+210,8 %
Etihad Airways	95'933	81'290	24'702	+18 %	+288,4 %
EuroWings	72'232	37'391	12'781	+93,2 %	+465,2 %
Finnair	72'095	70'662	16'486	+2 %	+337,3 %
Flybe	311	201	0	+54,7 %	
Fly Play	2'064	0	0		
Flyr	268	4'203	0	-93,6 %	
Iberia	476'954	402'892	228'502	+18,4 %	+108,7 %
Icelandair	21'167	22'374	5'366	-5,4 %	+294,5 %

02 | LA POURSUITE DE LA REPRISE

Compagnies	PAX 2023	PAX 2022	PAX 2021	Var. 23/22	Var. 23/21
ITA Airways	135'248	101'766	51'278	+32,9 %	+163,8 %
Jet 2	132'602	103'654	2'475	+27,9 %	+5'257,7 %
KLM Royal Dutch Airlines	366'084	317'794	179'162	+15,2 %	+104,3 %
Kuwait Airways	34'038	23'884	7'909	+42,5 %	+330,4 %
LOT Polish Airlines	124'094	99'142	45'568	+25,2 %	+172,3 %
Lufthansa	257'983	266'545	95'951	-3,2 %	+168,9 %
Luxair	35'656	30'791	8'817	+15,8 %	+304,4 %
MEA Middle East Airlines	60'479	51'548	24'483	+17,3 %	+147 %
Norwegian	33'796	28'355	798	+19,2 %	+4'135,1 %
Nouvelair Tunisie	29'951	11'100	2'978	+169,8 %	+905,7 %
Pegasus	133'258	113'186	83'919	+17,7 %	+58,8 %
Qatar Airways	141'320	88'086	0	+60,4 %	
Royal Air Maroc	82'192	70'197	43'508	+17,1 %	+88,9 %
Royal Jordanian	16'667	10'654	0	+56,4 %	
SAS Scandinavian Airlines	123'215	85'629	22'241	+43,9 %	+454 %
Saudia	96'183	83'009	26'123	+15,9 %	+268,2 %
SunExpress	57'028	34'035	10'157	+67,6 %	+461,5 %
SWISS	1'997'250	1'604'912	702'685	+24,4 %	+184,2 %
TAP Portugal	342'306	294'485	133'800	+16,2 %	+155,8 %
Transavia Airlines	4'113	3'310	90	+24,3 %	+4'470 %
Tunisair	79'730	73'950	40'699	+7,8 %	+95,9 %
Turkish Airlines	316'735	275'900	156'719	+14,8 %	+102,1 %
United Airlines	187'892	135'722	12'523	+38,4 %	+1'400,4 %
Vueling	200'476	175'662	58'550	+14,1 %	+242,4 %
Wizz Air	104'139	68'979	41'045	+51 %	+153,7 %

Répartition par alliances

Trafic de ligne



Trafic de ligne par région et par pays

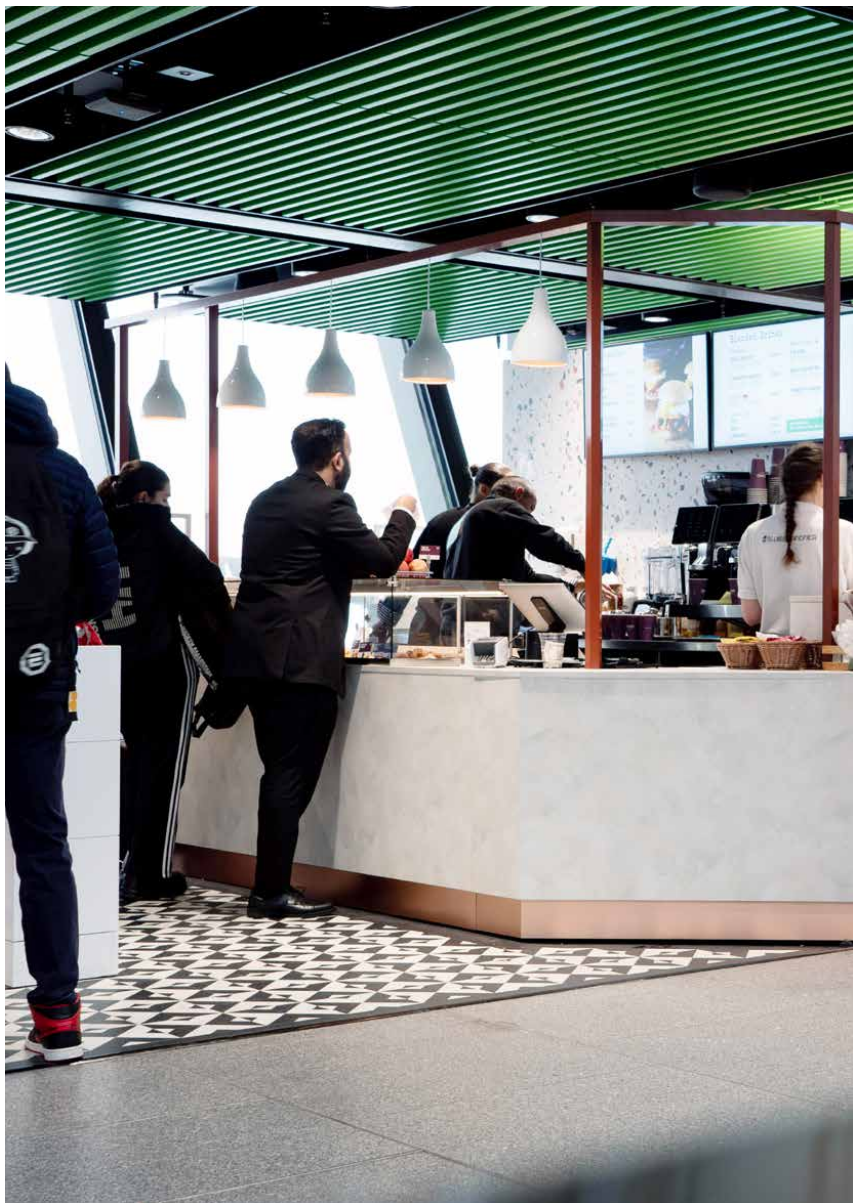
Destinations	Passagers	Variation	Destinations	Passagers	Variation	Destinations	Passagers	Variation
AFRIQUE	691'455	+38,60 %	Croatie	67'715	-6,92 %	Olbia	64'355	+0,73 %
Algérie	42'688	+46,45 %	Dubrovnik	19'614	+3,53 %	Palerme	31'712	+31,87 %
Alger	42'688	+46,45 %	Split	48'101	-2,51 %	Rome FCO	279'597	+22,24 %
Égypte	94'829	+12,39 %	Danemark	233'775	+35,91 %	Venise	46'337	+961,80 %
Le Caire	43'263	+11,93 %	Copenhague	233'775	+35,91 %	Kosovo	231'559	+12,37 %
Hurghada	47'638	+15,55 %	Espagne	1'904'518	+11,08 %	Pristina	231'559	+12,37 %
Sharm El Sheikh	3'928	-12,58 %	Alicante	134'175	+14,74 %	Lettonie	4'780	+22,94 %
Éthiopie	94'802	+65,57 %	Arrecife	3'579	--	Riga	4'780	+22,94 %
Addis-Abeba	94'802	+65,57 %	Barcelone	514'068	+10,70 %	Luxembourg	35'656	+15,80 %
Maroc	290'675	+37,36 %	Bilbao	18'472	-26,64 %	Luxembourg	35'656	+15,80 %
Agadir	33'427	+34,62 %	Fuerteventura	5'756	-28,18 %	Macédoine du Nord	48'922	+31,74 %
Casablanca	104'633	+21,27 %	Grd Canarie	8'153	+34,38 %	Skopje	48'922	+31,74 %
Marrakech	149'429	+48,67 %	Ibiza	81'564	+18,89 %	Malte	39'168	+233,94 %
Rabat	3'186	--	La Corogne	22'449	--	Malte	39'168	+233,94 %
Maurice	11'072	--	Madrid	507'086	-2,15 %	Monténégro	6'196	+5,82 %
Port Louis	11'072	--	Mahon	17'415	-18,99 %	Tivat	6'196	+5,82 %
Tunisie	157'389	+35,09 %	Malaga	175'807	+27,82 %	Norvège	36'774	+18,79 %
Djerba	16'812	+26,74 %	Palma	167'941	+16,44 %	Oslo	36'774	+18,79 %
Enfidha	45'909	+58,38 %	Saint-Jacques	--	Pays-Bas	594'297	+12,45 %	
Tunis	94'668	+27,50 %	de Compostelle	93'373	+0,53 %	Amsterdam	590'184	+12,38 %
AMÉRIQUES	540'356	+56,76 %	Séville	60'106	+29,73 %	Rotterdam	4'113	+24,26 %
Canada	157'699	+36,94 %	Ténérife	41'355	+14,72 %	Pologne	124'094	+25,17 %
Montréal	157'699	+36,94 %	Valence	53'219	+86,18 %	Varsovie	124'094	+25,17 %
États-Unis	382'657	+66,70 %	Estonie	206	--	Portugal	1'553'571	+13,56 %
Newark	99'910	+8,73 %	Tallinn	206	--	Faro	85'757	-4,25 %
New York	194'480	+107,27 %	Finlande	73'825	+2,56 %	Funchal	10'912	+63,01 %
Washington, DC	88'267	+101,36 %	Helsinki	72'095	+2,03 %	Lisbonne	690'834	+10,79 %
ASIE			Kittilä	1'730	+31,16 %	Ponta Delgada	1'888	-40,52 %
& MOYEN-ORIENT	907'382	+33,44 %	France	1'905'615	+4,71 %	Porto	764'180	+18,47 %
Arabie saoudite	95'183	+15,87 %	Ajaccio	40'112	-19,33 %	République tchèque	85'670	+22,73 %
Djeddah	55'143	+32,78 %	Bastia	22'601	-22,95 %	Prague	85'670	+22,73 %
Riyad	41'040	-1,06 %	Biarritz	14'903	+49,52 %	Roumanie	60'625	+45,28 %
Azadbaïdjan	202	--	Bordeaux	221'658	+7,21 %	Bucarest	60'625	+45,28 %
Bakou	202	--	Calvi	3'111	-36,25 %	Royaume-Uni	3'257'228	+24,80 %
Chine	41'879	--	Figari	27'560	-17,05 %	Aberdeen	4'126	+28,46 %
Pékin	41'879	--	La Rochelle	8'739	-0,91 %	Belfast	22'747	+50,34 %
Émirats arabes unis	419'267	+35,56 %	Lille	55'505	-15,97 %	Birmingham Intl	108'475	+22,50 %
Abou Dabi	95'933	+18,01 %	Nantes	221'083	+15,07 %	Bournemouth	22'357	+37,75 %
Dubaï	323'334	+41,81 %	Nice	419'083	+10,42 %	Bristol	211'008	+39,35 %
Israël	91'381	-14,13 %	Paris CDG	615'868	+13,18 %	East Midlands	5'529	+18,55 %
Tel Aviv	91'381	-14,13 %	Paris Orly	155'856	-5,95 %	Edinburgh	199'748	+26,57 %
Jordanie	22'633	+27,32 %	Rennes	9'586	-74,95 %	Glasgow	19'543	+48,42 %
Amman	16'667	+56,44 %	Toulouse	89'950	+13,24 %	Leeds Bradford	26'804	+5,48 %
Aqaba	5'966	-16,23 %	Grèce	374'594	-4,67 %	Liverpool	61'923	+5,75 %
Koweït	34'038	+42,51 %	Athènes	225'091	+5,54 %	London Gatwick	726'253	+20,77 %
Koweït	34'038	+42,51 %	Chania	3'086	+3,56 %	London LCY	104'402	+22,63 %
Liban	60'479	+17,33 %	Corfou	14'953	-41,33 %	London LHR	1'006'417	+13,60 %
Beyrouth	60'479	+17,33 %	Héraklion	51'661	-0,99 %	London Luton	329'397	+44,89 %
Qatar	141'320	+60,43 %	Kalamata	1'538	+77,78 %	London Stansted	29'832	+42,63 %
Doha	141'320	+60,43 %	Kos	1'877	-78,06 %	Manchester	344'382	+44,33 %
EUROPE	14'214'353	+14,28 %	Miykonos	35'890	-10,61 %	Newcastle	14'359	+109,71 %
Albanie	36'014	-24,36 %	Rhodes	3'240	-70,99 %	Southampton	17'857	+91,54 %
Tirana	36'014	-24,36 %	Santorin	26'710	-4,25 %	Southend	2'069	--
Allemagne	694'060	+13,63 %	Thessalonique	8'670	+53,21 %	Serbie	51'427	+13,03 %
Berlin	102'679	-31,65 %	Zante	1'878	-54,71 %	Belgrade	51'427	+13,03 %
Düsseldorf	28'253	+15,88 %	Hongrie	78'727	-16,08 %	Suède	121'138	+31,29 %
Francfort	340'966	+24,27 %	Budapest	78'727	-16,08 %	Göteborg	8'839	+82,47 %
Hambourg	25'299	--	Irlande	142'658	+16,30 %	Stockholm	112'299	+28,45 %
Munich	196'863	+21,63 %	Cork	2'521	+77,41 %	Suisse	383'280	+13,42 %
Autriche	168'722	-39,90 %	Dublin	140'137	+15,58 %	Zurich	383'280	+13,42 %
Vienne	168'722	-39,90 %	Islande	23'231	+3,83 %	Turquie	526'400	+11,68 %
Belgique	489'801	+14,62 %	Reykjavik	23'231	+3,83 %	Ankara	5'619	+613,98 %
Bruxelles	489'801	+14,62 %	Italie	808'798	+15,78 %	Antalya	78'394	+11,76 %
Bulgarie	43'514	+59,89 %	Alghero	5'259	-30,03 %	Gaziantep	2'632	--
Sofia	43'514	+59,89 %	Brindisi	103'549	+7,83 %	Istanbul IST	296'510	+12,93 %
Chypre	7'796	-20,57 %	Cagliari	35'659	-4,09 %	Istanbul SAW	119'695	+18,85 %
Larnaca	7'796	-20,57 %	Catane	85'382	-0,29 %	Izmir	20'015	-45,29 %
			Florence	2'118	-65,60 %	Kayseri	3'535	+518,01 %
			Lamezia Terme	14'973	+7,25 %			
			Naples	139'857	+15,58 %			

Top 20 des destinations par ville

Trafic de ligne

Villes	Passagers 2023	Passagers 2022	Variation 23/2022
Londres	2'198'370	1'820'698	20,7 %
Paris	771'724	709'864	8,7 %
Porto	764'180	645'065	18,5 %
Lisbonne	690'834	623'570	10,8 %
Amsterdam	590'184	525'177	12,4 %
Barcelone	514'068	464'387	10,7 %
Madrid	507'086	518'213	-2,1 %
Bruxelles	489'801	427'308	14,6 %
Nice	419'083	379'544	10,4 %
Istanbul	416'205	363'272	14,6 %
Zurich	383'280	337'936	13,4 %
Manchester	344'382	238'614	44,3 %
Francfort	340'966	274'368	24,3 %
Dubaï	323'334	228'002	41,8 %
New York	294'390	185'716	58,5 %
Rome	279'597	228'720	22,2 %
Copenhague	233'775	172'002	35,9 %
Pristina	231'559	206'070	12,4 %
Athènes	225'091	213'282	5,5 %
Bordeaux	221'658	206'759	7,2 %





A photograph of a modern retail store interior. A woman in a dark jacket and blue jeans stands at a counter, looking at a menu board. The ceiling features green slatted lighting. A large teal square overlay is centered in the image, containing the text 'DYNAMISME RETROUVÉ DES COMMERCES' in white, flanked by two large, faint, stylized numbers '0' and '3'.

DYNAMISME
RETROUVÉ DES
COMMERCES

En 2023, les redevances commerciales (issues des commerces, restaurants, affichages publicitaires, certains services aéroportuaires, etc.) ont atteint 94 millions de francs, en progression de 23 % par rapport à 2022.

La performance de 2023 est très satisfaisante compte tenu de l'inflation et surtout d'un taux de change défavorable (franc fort) quasiment toute l'année avec un pic majeur en décembre pour la clientèle étrangère. L'activité a en particulier été très soutenue dans les commerces en *airside*, grâce à une clientèle américaine et moyen-orientale qui a pris le relais des passagers russes encore absents et asiatiques en progression.

Le panier moyen par passager dans les commerces, lieux de restauration et *duty free* est stable par rapport à 2022.

Commencé en 2022, le cycle des travaux de rénovations et réaménagements de plusieurs espaces commerciaux s'est poursuivi en 2023. Cinq zones ont vécu un *lifting* l'an dernier mais surtout deux nouveaux commerces sont proposés aux passagers en *airside*, après le contrôle de sûreté, soit l'ouverture d'un nouveau bar à vins éphémère « Swiss Cellar » et l'aménagement d'un nouveau café dans l'Aile Est « Soho Coffee ». Un nouveau service d'onglerie « My Nail Bar » est proposé en mezzanine pour une phase expérimentale de trois mois.

Pour mettre en avant l'offre commerciale et les nouvelles initiatives, plusieurs actions ont été menées en collaboration avec les concessionnaires notamment avec des animations en place centrale (Pâques, *Best of Summer*, Noël) ou ponctuelles pour des publics différents. Une attention particulière a été portée sur la mise en avant des produits locaux et régionaux, sur la promotion de messages eco-responsables (partenariat ONU-UNHCR-Climate Action) ou donnant un sens à l'acte d'achat (partenariat *Make a Wish*).

Afin d'exploiter de nouveaux modes de consommation, les équipes commerciales continuent d'initier et de tester de nouvelles offres, par exemple le *click and collect*, la livraison d'objets en *gate* ou dans les salons, l'offre de *personal shopper*, etc.

e-commerce : niveau record

Pour la première fois, l'activité e-commerce et e-services (billets et abonnements Priority Lane, ResaPark, Pack VIP avec lounge) a réalisé un chiffre d'affaires de quasi deux millions de francs, notamment grâce à des efforts de référencement de ces services et des actions de e-marketing renforcées.

Activités parkings

En 2023, le chiffre d'affaires des parkings a atteint 45 millions de francs, soit 9,3 % de l'entier des revenus de Genève Aéroport. La progression de 12,8 % par rapport à 2022 est la conséquence d'une augmentation des tarifs intervenue en 2023.

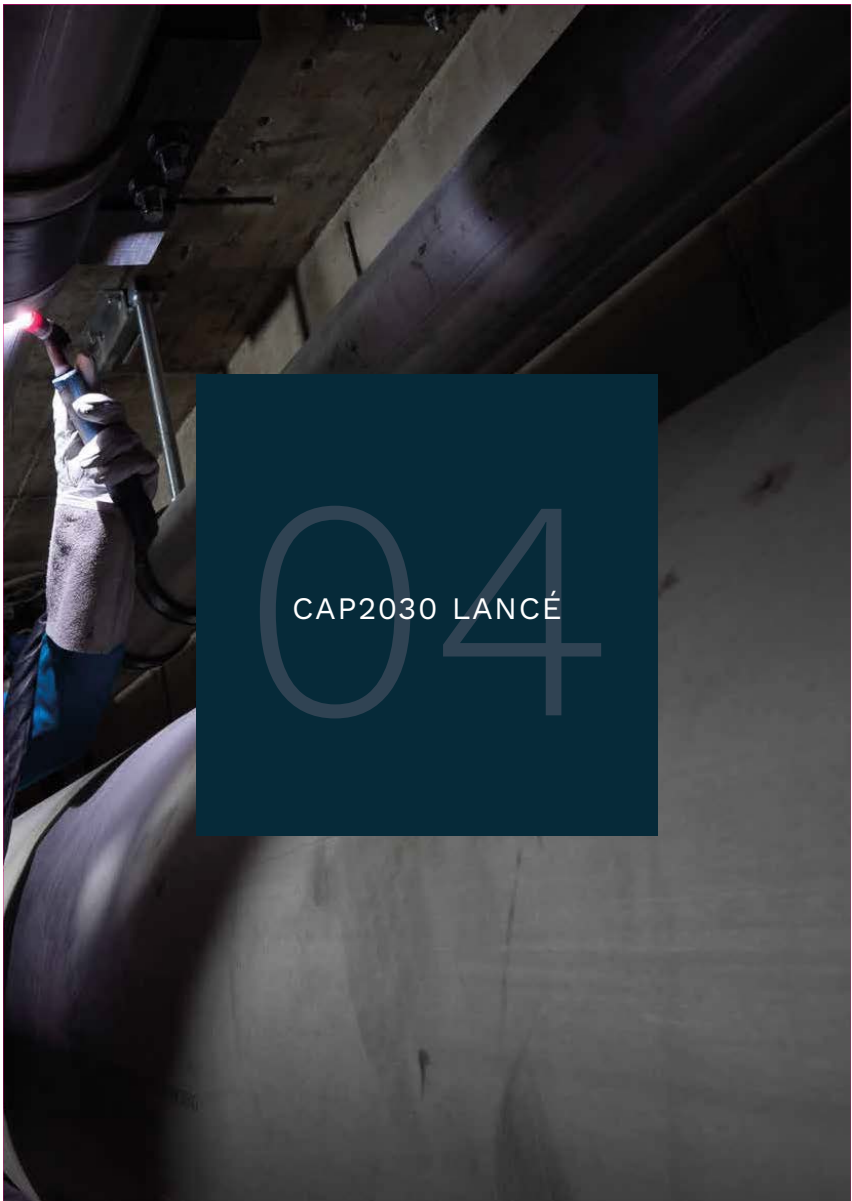
Genève Aéroport met à disposition de sa clientèle un peu plus de 5'000 places de parc (P1, P51, P26, P20, P2 (courte durée) et autres), avec une part croissante, année après année, de locations via ResaPark (1'025 places).

Par ailleurs, Genève Aéroport a lancé en décembre un appel d'offres pour un renouvellement des concessions de services de voituriers. Les résultats seront connus en 2024.

03 | DYNAMISME RETROUVÉ DES COMMERCES







04
CAP2030 LANCÉ

En 2023, 129 projets ont été menés (contre 140 en 2022) pour un investissement de 54,7 millions de francs. Les projets d'envergure tels que GeniLac et le Centre de logistique de tri-bagages (BLC) mobilisent la plus grande partie des moyens financiers et requièrent l'engagement intensif la Direction des infrastructures.

Vers une nouvelle aérogare*

Aboutissement d'une réflexion engagée il y a plusieurs années, le projet CAP2030 a pris son envol en 2023.

Le projet CAP2030 a pour objectif d'adapter le Terminal 1 aux besoins contemporains des usagers, et de le préparer à l'avenir.

Mis en exploitation en 1968 et dimensionné pour accueillir cinq millions de passagers, il ne permet plus de garantir une expérience et un confort optimaux. A terme, le nouveau terminal permettra de fluidifier les itinéraires, d'offrir plus d'options aux différents groupes de voyageurs en s'adaptant à leurs besoins spécifiques et de mettre aux normes les plus exigeantes ce bâti-

ment qui est, pour nombre de passagers, la première approche de la Suisse et de la Genève internationale.

La caractéristique principale du projet baptisé CAP2030, associé à la création d'une nouvelle plateforme modale avec les CFF, réside dans la construction de nouvelles surfaces tout en maintenant la continuité des opérations courantes. La plateforme multimodale optimisera la connectivité de Genève Aéroport avec tous les modes de mobilité. Les voyageurs pourront profiter de correspondances efficaces avec les transports en commun et d'une offre commerciale adéquate, tout en évoluant dans un parcours linéaire cohérent.

L'année 2023 a été marquée par l'adjudication des travaux en novembre à l'entreprise Losinger-Marazzi SA-Bouygues Bâtiment International (LMB). L'attribution de ce mandat de conception-réalisation marque la mise en œuvre de ce projet stratégique qui permettra d'améliorer grandement l'accueil des passagers et l'opérabilité de la plateforme.



*Des rendus artistiques du projet, sujets à modification, sont présentés en pages 6 et 46.

Concrètement, une nouvelle aérogare de 40'000 m² de surface sera construite sur l'esplanade devant l'entrée principale du T1. L'activité opérationnelle sera transférée dans cette nouvelle infrastructure après 2032.

Ces deux projets stratégiques, CAP2030 et la plateforme multimodale, sont estimés à ce stade à environ 640 millions de francs. La réalisation des travaux s'échelonnnera de 2026 à 2032.

Raccordement à GeniLac

Grâce à son raccordement au réseau thermique écologique GeniLac des SIG, Genève Aéroport se passera des énergies fossiles pour rafraîchir et chauffer ses bâtiments dès 2026.

L'année 2023 a été marquée par l'avancement de ce chantier essentiel pour la transition énergétique de Genève Aéroport : une étape du raccordement au réseau thermique écologique GeniLac des SIG a été achevée. Il s'agit de la partie reliant GeniLac à Palexpo.

Dès 2026, l'aéroport abandonnera sa chaufferie au fioul et économisera ainsi deux millions de litres de mazout par an. Au final, il réduira de 60% ses émissions de dioxyde de carbone. Pour adapter ces infrastructures et créer ces nouveaux équipements, Genève Aéroport investira 37 millions de francs.

Genève Aéroport et les SIG mutualisent leurs efforts en construisant ensemble une centrale thermique de 3'800 m² sur le P45. Elle hébergera d'un côté la sous-station GeniLac et, de l'autre, deux chaudières à gaz servant d'appoint en cas de grand froid et de secours, en cas de panne. La construction de cette nouvelle centrale thermique, appelée centrale Est, a démarré en 2022 et est financée à hauteur de 54 millions de francs par les SIG et sept millions par Genève Aéroport.

En attendant sa mise en service en 2026, des travaux d'adaptation auront lieu sur les bâtiments existants du fret jusqu'à l'aérogare. Les nouveaux bâtiments, telle l'Aile Est, seront directement raccordés à GeniLac. La fin des travaux est prévue pour le dernier trimestre 2025.

Baisse drastique des consommations d'énergie

GA a poursuivi en 2023, ces actions de performance énergétique à travers le déploiement et l'adaptation du

réseau thermique (CAD AIG), la production de chaleur et la régulation, ce qui a conduit à une baisse drastique des consommations d'énergie de plus de 20% par rapport à 2019, soit une économie estimée à environ 1'300 tonnes de CO₂ par an.

BLC : un chantier complexe

Le chantier du nouveau Centre logistique de tri-bagages (BLC) s'est poursuivi en 2023. Le remplacement du système actuel s'imposait en raison de l'obsolescence de nombreux équipements. Le BLC permettra notamment de répondre aux besoins accrus de traitement des bagages et d'être aux normes en matière de sûreté avec la mise en place des scanners de dernière génération (EDS3).

Le chantier, lancé en avril 2019, est d'une grande complexité. En sus des défis techniques, il se déroule tout en maintenant en exploitation l'actuel tri-bagages. Désormais, les enveloppes bâties sont quasiment terminées, 90% des tapis de livraison bagages « arrivées » sont réalisés. Plus de la moitié des nouveaux guichets *check-in* du terminal principal sont en place et 60% des lignes de convoyage sont achevées. Les huit nouveaux scanners EDS3, déjà installés, ont été testés au premier trimestre 2023. Les équipes de l'IT de Genève Aéroport ont mis en place la salle de pilotage, réalisé le mur d'écran de contrôle et implémenté les nouveaux modes opératoires.

La complexité du chantier, conjuguée à la pluralité des sollicitations de l'entreprise ayant le savoir-faire, a induit du retard sur le chantier. Faute d'être en conformité avec les nouvelles normes au 1^{er} septembre 2023, Genève Aéroport a dû prendre des mesures compensatoires, impliquant la mise en place de machines X-rays supplémentaires et de personnel supplémentaire, en attendant la mise en fonction progressive de tous les équipements et installations.

Une grande partie du BLC devrait finalement être mise en service au premier semestre 2024 et le passage complet au Standard 3 devrait intervenir au quatrième trimestre.

Extension du satellite 10

L'extension de cette infrastructure est désormais dans la phase qui précède la demande de l'approbation des plans, prévue au premier trimestre 2024. L'année 2023 a ainsi vu l'avancée de la conception avec la validation de l'avant-projet.

Ce satellite, mis en service en 2008, a été conçu comme un *bus gate* : il est utilisé pour des avions stationnés au milieu du tarmac et accessibles uniquement par bus. Il dispose de deux niveaux de salles d'embarquement pour des vols Schengen et non-Schengen. Les travaux de ce satellite ont plusieurs objectifs : créer cinq salles d'embarquement supplémentaires ; restructurer les zones des douanes en améliorant les conditions de travail ; servir de relais lors des travaux de rénovation des satellites 20, 30 et 40 dès 2029 ; offrir quatre positions WiWo (embarquement/ débarquement à pied depuis le tarmac). À terme, le satellite 10, d'une surface de 6*120 m², pourra accueillir plus de 2'000 passagers par heure. Les travaux démarreront début 2025 pour une mise en service du bâtiment par phases dès 2027.

Création du P41

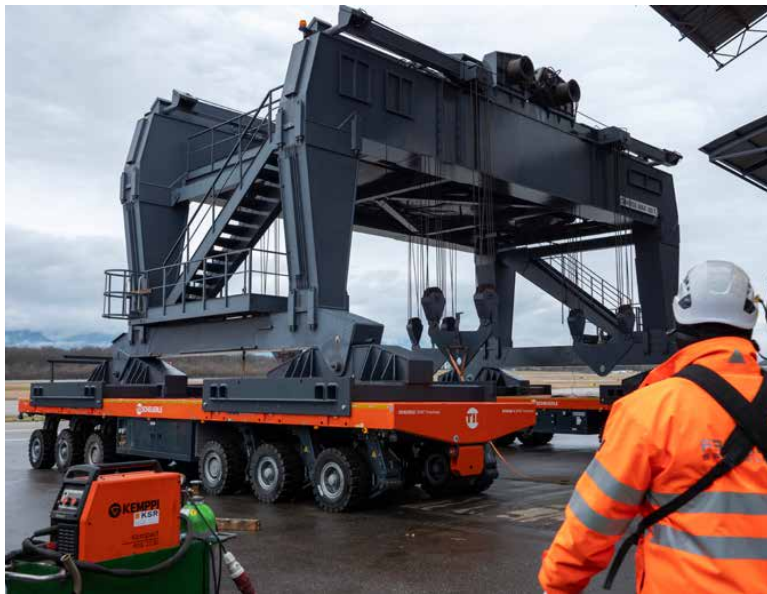
Suite à l'entrée en force de l'approbation des plans en 2022, les travaux du P41 ont démarré en novembre 2023.

Ce parking, situé sous la halle 6 de Palexpo, sera affecté dans un premier temps aux abonnés puis, dans un

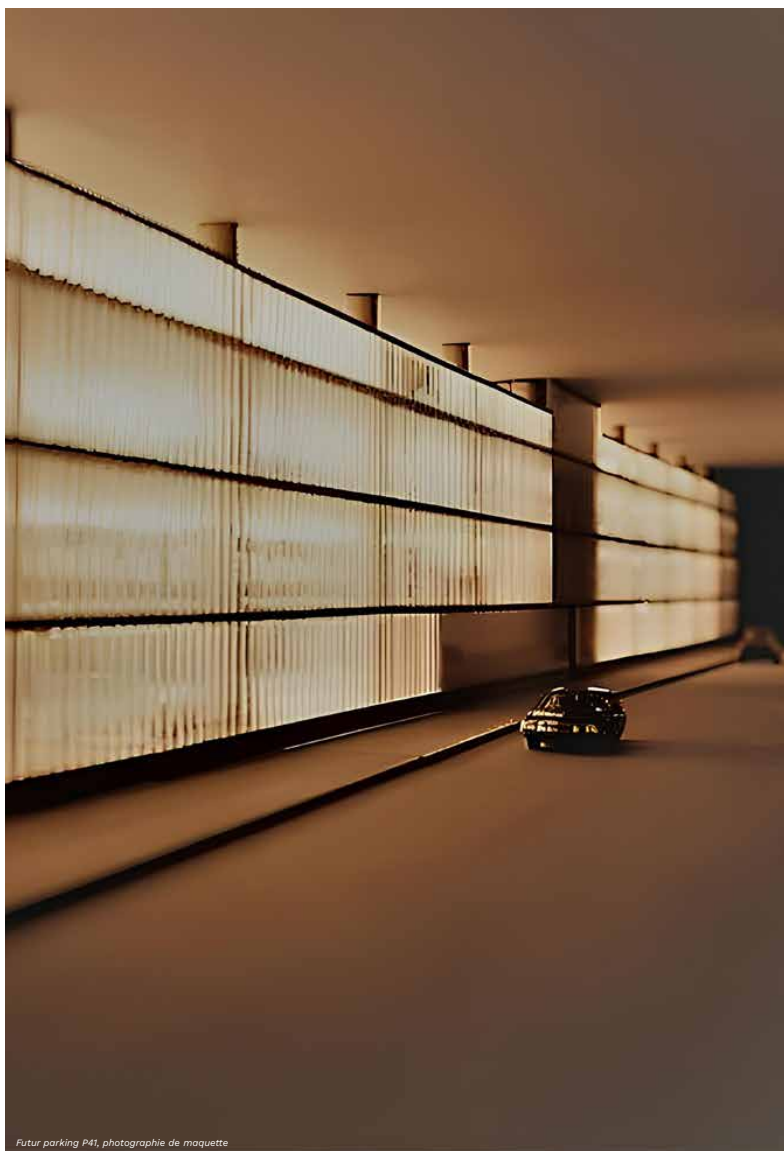
deuxième temps, sera mis à la disposition des passagers avec ses 532 places réparties sur quatre niveaux, contre 140 places actuellement. Il s'agit là de compenser la perte de nombreuses places de parking, induite par la centrale thermique de GeniLac et CAP2030. En cinq minutes environ à pied, les passagers pourront rejoindre le terminal principal. Ce projet se chiffre à 24,7 millions de francs. Le parking devrait être mis en service mi-2025.

Rénovation des portiques

En 2024, certaines dalles en béton du tarmac devront être changées. Pour réaliser cette opération minutieuse, l'aéroport dispose de deux portiques métalliques. Le premier soulève et dégage l'ancienne dalle, le deuxième dépose la nouvelle dalle pouvant atteindre 110 tonnes. Les deux équipements utilisés pour cette mission ayant près de 50 ans, décision a été prise de les rénover entièrement. L'année 2023 a vu la rénovation des portiques menée à bien. La demande d'autorisation pour le changement des dalles du tarmac pourra ainsi être déposée au premier trimestre 2024.



04 | CAP2030 LANCÉ



Futur parking P4, photographie de maquette





LA TECHNOLOGIE
AU SERVICE DES
PASSAGERS

En 2023, la Direction des technologies a mené plusieurs projets d'envergure. Le premier d'entre eux est l'installation d'une nouvelle zone de dépose-bagages en libre-service pour la compagnie easyJet, dite SSBD pour *Self-service bag drop*. En partenariat avec SITA et la compagnie aérienne, la Direction des technologies a installé 30 nouvelles bornes pour la validation et l'étiquetage des bagages et 15 guichets dépose-bagages en libre-service.

Le SSBD

Depuis début octobre 2023, les passagers easyJet en zone internationale sont désormais autonomes pour déposer leurs bagages en soute avant de rejoindre le contrôle de sûreté et de poursuivre leur chemin.

Ce déploiement fait suite à une période d'expérimentation de trois mois durant l'été, dans une zone réduite et avec une partie ciblée de voyageurs easyJet. Cette phase test a été menée en collaboration avec Swissport, entreprise d'assistance au sol qui enregistre les passagers pour la compagnie aérienne dans cette zone. Cette phase a permis toutes les validations pour étendre l'utilisation à l'ensemble des passagers de cette compagnie aérienne.

La zone de dépose bagages réalisée qui intègre les dernières avancées pour le traitement de bagages spéciaux (comme les skis ou les vélos) se veut simple et pragmatique pour le passager, tout en traitant les différents cas de figure qu'une compagnie aérienne doit gérer, telles que l'impression d'étiquettes pour les bagages spéciaux, y compris les skis, mais aussi le paiement des excédents bagages ou celui de bagage supplémentaire directement aux bornes. EasyJet a choisi Genève Aéroport pour expérimenter cette nouvelle technologie, inédite pour la compagnie aérienne comme pour Genève Aéroport. Après les premiers mois d'hiver, tous les indicateurs sont au vert tant au niveau de la fluidification des opérations que de la satisfaction des passagers.

L'AOS

Genève Aéroport poursuit l'implémentation du projet AOS (Airport Operations System). Moins perceptible pour le passager mais essentiel pour les activités aéroportuaires, ce système est un rouage critique dans la gestion des opérations aéroportuaires.

La mise en production du nouveau système est prévue en 2024.

Les e-gates

En 2023, Genève Aéroport a poursuivi le déploiement de portes automatiques au contrôle de sûreté. L'installation de six nouvelles portes de dernière génération a permis de doubler la capacité de contrôle des cartes d'embarquement et d'améliorer la fluidité des passagers.

CACIA

Suite à l'évolution du National Airport Security Programm (NASP), la Carte d'identité aéroportuaire (CIA) de chaque porteur doit être contrôlée chaque année. La Direction des technologies a digitalisé le processus de contrôle annuel de cette pièce maîtresse de la sûreté aéroportuaire.

Les parkings

Autre projet de taille, la refonte du système des parkings va moderniser la gestion des aires pour se garer en introduisant les dernières avancées technologiques. Les bases du projet ont été posées en 2023. L'acquisition d'une nouvelle solution de gestion de parkings devrait aboutir en 2024. Pour l'heure, la possibilité de payer par Twint a été ajoutée.

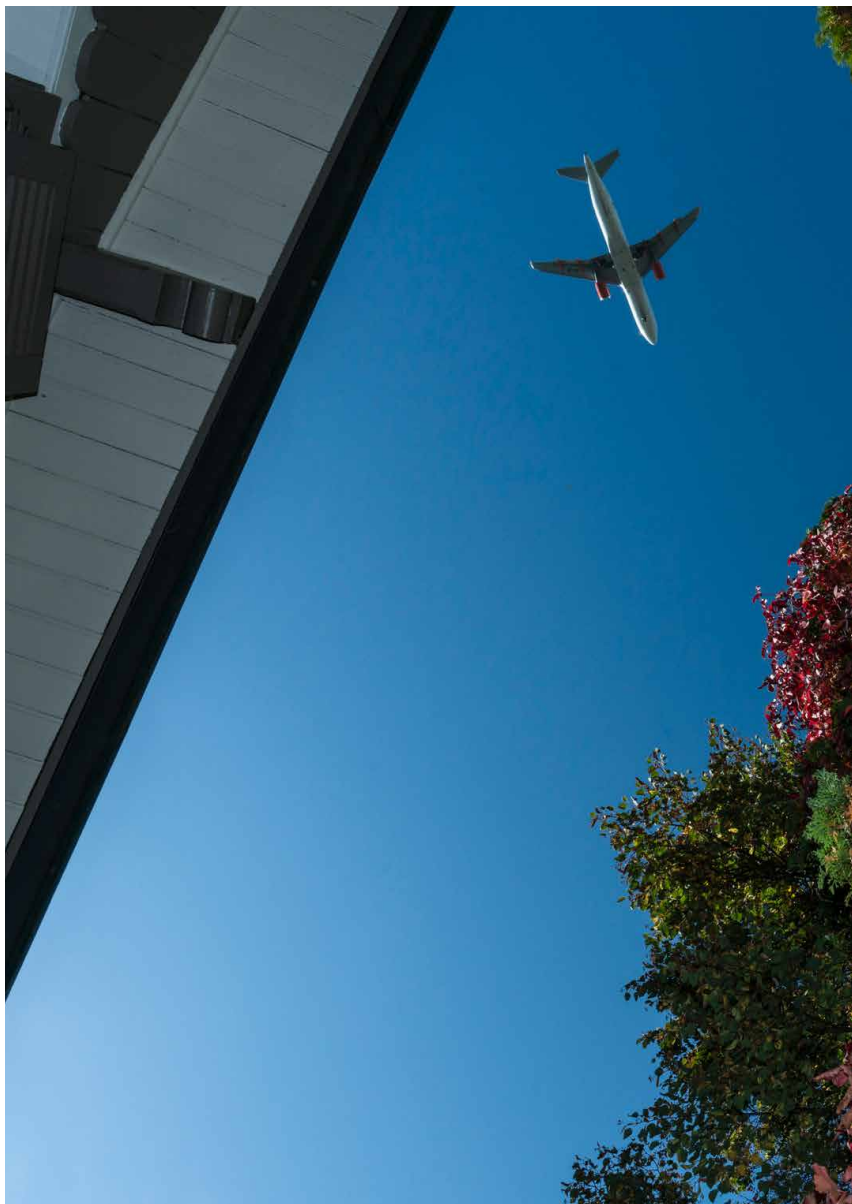
La sonorisation

L'appel d'offres pour la sonorisation de l'aéroport a été lancé en 2023. Il s'agit de renouveler l'entièreté du système de sonorisation dans tous les bâtiments accessibles au public à l'exception de la nouvelle Aile Est (terminal principal T1, terminal T2, satellites et parking P1). Les normes sont strictes en la matière. C'est le cas par exemple en cas d'appel à évacuer. Ce renouvellement est donc fondamental pour la sécurité mais également pour améliorer l'intelligibilité des annonces aux passagers quand il ne s'agit pas de leur automatisation.

Le chatbot

En 2023, l'agent conversationnel de Genève Aéroport, le *chatbot*, a été intégré au site web. Ceci permet de compléter les canaux de communication de Genève Aéroport, en facilitant grandement l'accès à ce service pour les passagers tout en leur permettant toujours de suivre leur vol via Messenger et WhatsApp...





A photograph of a forest scene, likely a mountain forest, featuring evergreen trees and some deciduous trees with autumn-colored leaves. The image is oriented vertically. A dark teal rectangular overlay is centered on the image, containing the text "DES LABELS QUI VALIDENT UN ENGAGEMENT CONTINU" in white, uppercase letters. Behind the text, there is a faint, large, light-colored circular graphic element.

DES LABELS QUI
VALIDENT UN
ENGAGEMENT
CONTINU

Au cours de 2023, Genève Aéroport a vu son action reconnue par l'attribution de plusieurs labels.



En fin d'année, Genève Aéroport a obtenu avec succès la médaille ARGENT de l'agence de notation EcoVadis. Cette reconnaissance permet à l'aéroport de figurer dans le « top 15 % » des entreprises évaluées par EcoVadis pour ses performances ESG (Environnement - Social - Gouvernance). Elle valide un engagement continu au respect de normes élevées en matière de gouvernance, d'impact social et environnemental. Avec plus de 100'000 entreprises évaluées dans plus de 175 pays, EcoVadis est la première et la plus fiable agence de notation mondiale visant à l'amélioration des engagements ESG de l'entreprise.

En 2023, Genève Aéroport a également reçu officiellement la re-certification ACA 3+ délivrée par l'Airports Council International (ACI) au terme de l'audit survenu en 2022. A présent, la phase de certification vers la validation supérieure ACA 4+ est en cours.

Plus tôt dans l'année, en mars 2023, l'entreprise a obtenu du canton de Genève le label Entreprise Eco-mobilité*, valable cinq ans. Ce label valorise les entreprises qui proposent un plan de mobilité à leurs employés. Genève Aéroport fait partie des 12 entreprises ayant mis en place des actions concrètes : navettes personnel aéroport (NPA) circulant en dehors des horaires, subventions aux employés privilégiant la mobilité durable (marche à pied, vélo, transports publics), covoiturage, règles d'attribution pour les abonnements de parking, participation à « Bike to work », etc. Ces mesures, mises en place par Genève Aéroport, concernent les employés de toutes les sociétés actives sur le site aéroportuaire.

Toujours au chapitre des labels, en 2023, la Direction générale de Genève Aéroport a exprimé sa volonté qu'à l'avenir, y compris pour l'ambitieux projet CAP2030, tous les nouveaux bâtiments d'envergure devraient obtenir au minimum le label DGNB niveau OR, et toutes les rénovations d'ampleur, au minimum, le niveau ARGENT. DGNB est un label de construction durable très complet qui englobe de nombreux éléments – six familles de critères - allant de la qualité de la planification à la gestion du bruit pendant le

chantier en passant par la minimisation des émissions de CO₂ ou l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Agir sur la mobilité

La parenthèse de la crise Covid est désormais terminée. Genève Aéroport a rétabli en totalité la desserte des Aérobus, avec 20 fréquences par jour au lieu de 12 fréquences quotidiennes lors de la période de service réduit. Grâce aux lignes Aérobus, les voyageurs matinaux profitent d'un service gratuit entre 3 heures et 6 heures du matin pour se rendre à Genève Aéroport depuis les principales zones urbaines de la ville. Ces courses sont entièrement financées par Genève Aéroport. Nul besoin d'un titre de transport pour voyager à bord des lignes Aérobus, le billet d'avion ou la carte d'embarquement pour un vol le jour même suffit.

En 2023, des opérations de communication sur les avantages liés à la mobilité durable offerts aux employés des entreprises partenaires de l'Aéroport sur la plateforme ont été menées.

Genève Aéroport suit attentivement la qualité de la connexion rail-aéroport et l'offre des transporteurs publics, en particulier dans les régions les moins desservies. La Direction a exprimé début mai aux CFF sa vive déception lors de la révélation des horaires 2025 et dit son inquiétude de voir sa connectivité ferroviaire à l'intention de sa zone de chalandise fortement impactée.

Dans la même volonté d'encourager une mobilité plus durable, en partenariat avec la régie fédérale, Genève Aéroport a apporté sa contribution financière à l'expérience de train « tôt le matin » pour les passagers habitant entre Bienne et Genève pour prendre la première vague (entre 06h00 et 08h00) des vols. Le samedi 23 et le dimanche 24 décembre 2023, deux trains ont circulé entre Bienne (départ : 02:40), Neuchâtel, Yverdon-les-Bains, Morges, Nyon, Genève et Genève-Aéroport (arrivée : 04 : 24) et ont permis aux passagers des villes mentionnées de voyager dans les meilleures conditions de confort en laissant leur véhicule à domicile.

Électrification des véhicules et engins

Genève Aéroport a l'objectif d'atteindre d'ici à 2030 un taux de 90 % de véhicules et engins électriques opérant sur le tarmac. En vue de faciliter la mise en œuvre de cet objectif, l'entreprise a financé et ins-

*<https://www.ge.ch/dossier/transports/mobilite-entreprises/label-ecomobile>

06 | DES LABELS QUI VALIDENT UN ENGAGEMENT CONTINU



tallé une vingtaine de bornes de recharge rapide sur le tarmac et accompagné l'opération par la diffusion d'une brochure explicative à l'ensemble des entreprises opérant sur la plateforme. L'ambition de Genève Aéroport dans ce domaine a été reconnue par la Confédération qui a répondu favorablement à sa demande de subventions issues du fonds de financement spécial du trafic aérien. Ce soutien permettra de renforcer encore en 2024 les équipements de recharge sur le tarmac.

Genève Aéroport a également subventionné le remplacement, par des entreprises partenaires, de véhicules ou engins thermiques par des électriques. Au total, cela recouvre 23 véhicules remplacés en 2023, soit un niveau record.

De plus, l'entreprise a investi dans leetrofit de deux nouveaux bus qui seront livrés au printemps 2024 (coût indicatif par véhicule de 350 000 francs). Cette opération consiste à remplacer les moteurs diesel par des moteurs électriques tout en conservant la structure du véhicule. Deux nouveaux véhicules retrofit sont encore prévus en 2024 portant alors le parc à 18 bus électriques sur 30.

Entre les remplacements de véhicules et engins et le retrofit des bus, aujourd'hui 31% des véhicules opérant sur le tarmac sont électriques. Pour les véhicules de Genève Aéroport, le taux est de 39%.

Mise en avant du programme d'insonorisation

En raison de son caractère urbain, Genève Aéroport déploie depuis de nombreuses années un programme d'insonorisation des habitations dans les huit communes proches de l'aéroport. Depuis 2004, 4'184 logements ont été insonorisés pour un montant de 60,8 millions de francs.

Le programme se poursuit avec une action de communication plus soutenue - site, dépliant - auprès des communes et des riverains afin de faire mieux connaître le programme auprès des propriétaires éligibles.

Le fonds d'insonorisation est alimenté par une redevance bruit, modulée en fonction de la classe de bruit de chaque appareil, perçue à chaque atterrissage. Une redevance spécifique pour les décollages après 22 heures est également appliquée. Le fonds

dédié à l'insonorisation des logements étant bien doté et ayant été peu utilisé pendant la durée de la pandémie, la perception de cette redevance a été suspendue temporairement pour 2021, 2022 et 2023. La perception de la redevance bruit est rétablie dès le 1^{er} janvier 2024.

Limiter l'empreinte sonore

Au chapitre du bruit, les courbes de l'empreinte sonore de 2023 ne sont pas encore connues. Leur publication intervient en fin de semestre après l'année observée.

Pour l'année 2022, le trafic retrouve en partie un volume comparable aux années avant la pandémie de Covid-19, et par conséquent l'impact sonore lié à l'exploitation de l'aéroport. L'empreinte sonore 2022 respecte les cadres de référence du PSIA, plafond et cible. Elle est supérieure à celui du nouveau bruit admissible pour la deuxième heure de la nuit (23 heures - minuit).

Le trafic de l'année 2022 est caractérisé par l'augmentation significative des départs après 23 heures, due aux retards affectant les rotations, générés principalement par la saturation du réseau aérien international. Ces départs tardifs sont la raison principale de l'augmentation des immissions nocturnes.

Pour répondre à ces situations nocturnes, plusieurs actions opérationnelles ont été prises. En collaboration avec Skyguide, les départs avant 22h00 sont priorisés par rapport aux arrivées. Genève Aéroport a participé à un projet de recherche avec Eurocontrol afin d'identifier en amont des retards nocturnes et d'inciter les partenaires à effectuer des changements. Un nouveau levier est en phase de préparation: la mise en place d'un système de quotas avec des taxes progressives et fortement dissuasives en cas de dépassement des quotas dès janvier 2025. Volontairement déjà en 2023, grâce à l'outil en phase de test, quelques compagnies ont monitoré leurs départs nocturnes et anticipé ce système de quotas en modifiant leurs horaires de vols en fin de journée pour éviter des retards de décollage.

Toiture végétalisée

Dans le cadre d'un large projet qui se déroule en plusieurs étapes depuis 2022, l'ensemencement de la toiture du BLC a été réalisé en mai 2023. Une dernière étape de végétalisation des actuels bâtiments se déroulera en 2024, cumulant alors environ 10'800m² de toiture végétalisée.

Analyse de matérialité 2023

En novembre 2023, Genève Aéroport a effectué une analyse de matérialité conformément aux lignes directrices d'ISO 26000 et des normes du Global Reporting Initiative (GRI) pour prioriser les enjeux de durabilité (Environnement – Social – Gouvernance) de Genève Aéroport et de ses principales parties prenantes.

De novembre à décembre, Genève Aéroport a interrogé ses parties prenantes. Une cartographie face aux enjeux prioritaires pour l'entreprise sera établie dès janvier 2024. Les résultats seront classés par importance dans un tableau, qui fera l'objet d'une présentation au Comité de Direction du Conseil d'administration courant février 2024.

Depuis 2020, Genève Aéroport met en place des démarches de dialogue basées sur la concertation et l'implication des parties prenantes, pour développer avec elles des relations constructives et transparentes. Ce dialogue contribue à l'identification des principaux risques et impacts des activités de l'aéroport, et plus largement à une meilleure compréhension de l'évolution des attentes sociétales principales des parties prenantes.

Lancement programme de reporting

En amont de la publication, pour la première fois, du Rapport de performance extra-financière de l'exercice 2023 de Genève Aéroport, un programme de reporting a été lancé pour collecter et publier les données environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) importantes, conformément aux normes de reporting (GRI, TCFD, Global Compact, ISO 26000, AOSS).

Partenariats

Un nouveau partenariat a été lancé avec GAIN, un groupement d'entreprises aéronautiques de Suisse romande, pour travailler au sein d'un groupe collaboratif sur les aspects de durabilité. Les thèmes abordés ont été les suivants : programme de durabilité du *Swiss Triple Impact*, bilan carbone, hydrogène, électrification, certification ESG, etc. La participation de Genève Aéroport au sein de ce groupement vise notamment à ouvrir l'entreprise vers l'écosystème d'innovation externe - explorer les technologies, les solutions et pratiques émergentes en matière de durabilité via la participation à des programmes tel GAIN.

D'autres partenariats existent et s'étoffent notamment avec le canton de Genève et les entreprises publiques autonomes dans les différentes thématiques environnementales ainsi qu'avec plusieurs aéroports français et allemands, et notamment avec le groupe EnvStrat organisé par l'ACI groupant de nombreux aéroports européens autour des thématiques de la durabilité.

Au sujet des partenariats, il y a lieu de noter la poursuite de la collaboration avec le Centre ornithologique de réadaptation (COR) avec le projet « martinet noir » le 7 juillet 2023. Cette journée a été mise en lumière lors d'une émission « Rencontre avec un as de la voltige, le martinet noir » diffusée le mardi 29 août sur Genève Grandeur Nature, réalisée par *Léman Bleu*.

Sensibiliser à la pollution lumineuse

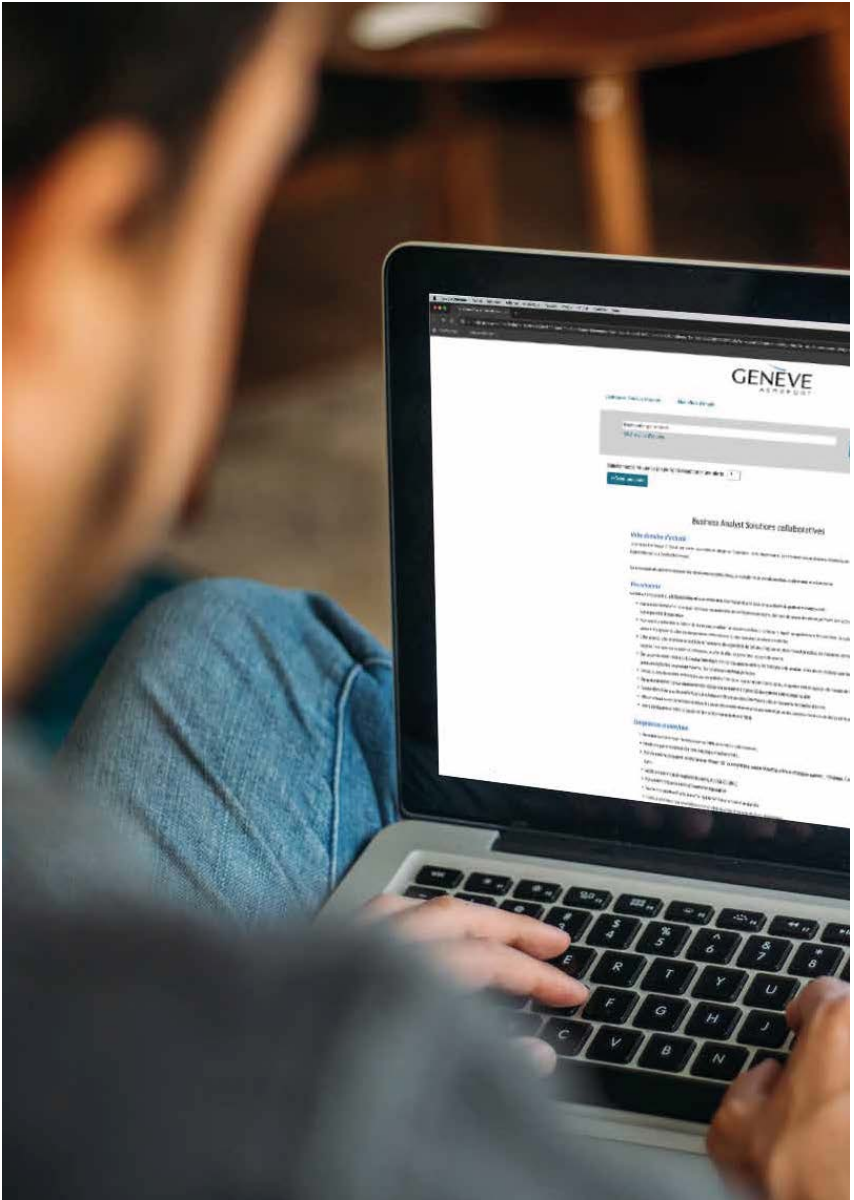
Une nouvelle fois, l'aéroport a participé le vendredi 22 septembre à l'opération « La nuit est belle ». Objectif : sensibiliser la population à la pollution lumineuse. De même qu'en 2022, l'extinction lumineuse sur la plateforme aéroportuaire a démarré dès la fin du trafic. Étaient concernés la piste et les satellites et le P48 qui passait pour l'occasion en zone *landside*. Seuls les mâts d'éclairage du tarmac sont restés allumés. Les enseignes lumineuses situées sur le toit du terminal principal, du Terminal 2, du fret et du GVA Center ont également été éteintes.

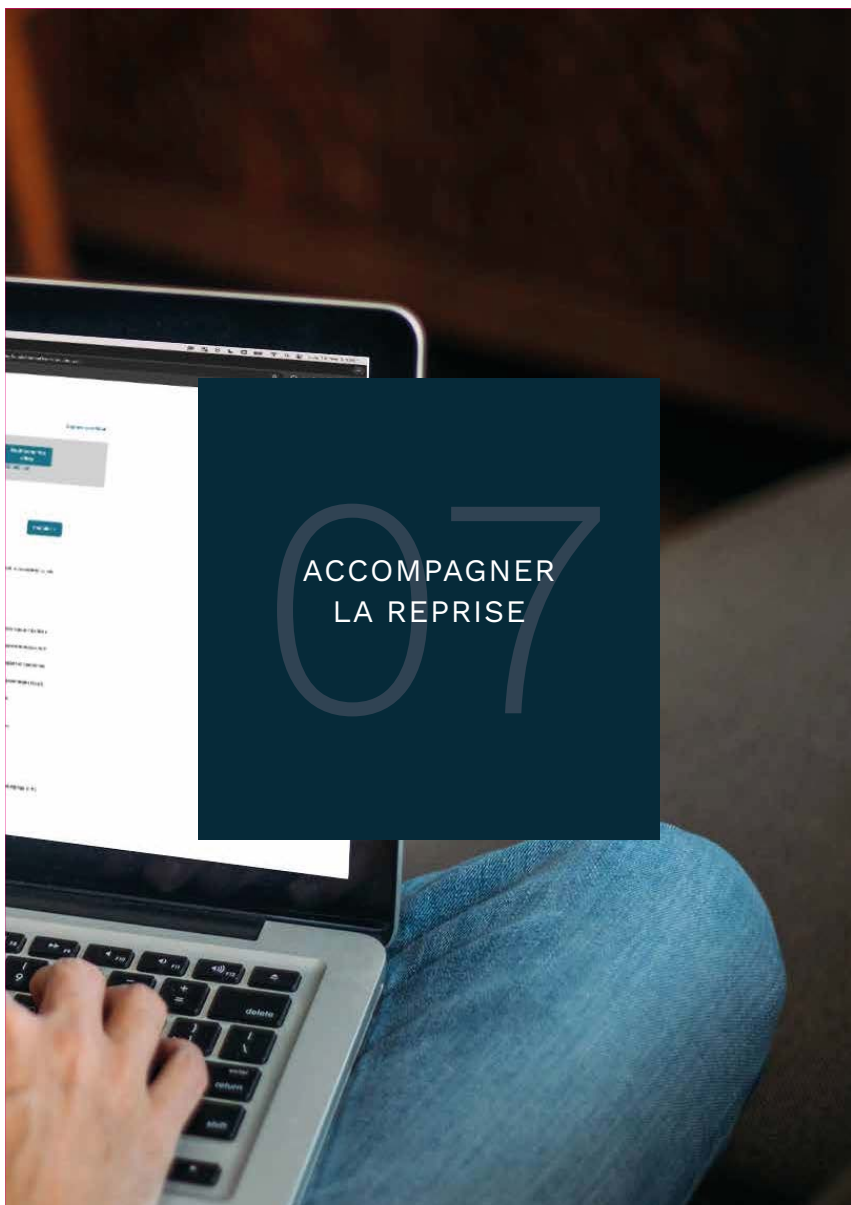
Gestion des déchets

En prévision de la validation de la nouvelle stratégie de gestion des déchets visant à réduire l'impact environnemental et répondant aux récentes réglementations cantonales et fédérales, une formation, élaborée par le bureau d'études Ecolive en partenariat avec les SIG, sur la gestion des déchets, a été dispensée les 14 et 28 novembre 2023. Environ 10 entreprises de la plateforme y ont participé.

Organisation d'une conférence-débat

Durant la semaine du développement durable en septembre, le Service a organisé une table ronde qui a réuni André Schneider, Directeur général de Genève Aéroport, et Sascha Nick, chercheur au Laboratoire d'économie urbaine et de l'environnement de l'EPFL et professeur de durabilité à la Business School Lausanne. Cette table ronde offerte aux membres du personnel de Genève Aéroport a questionné les impacts de l'aviation actuelle et a permis de discuter des perspectives pour la mener vers la durabilité.





Après la crise qui a secoué l'entreprise durant les années Covid, générant des impacts importants aussi bien sur le plan humain que financier, la reprise des activités s'est confirmée durant l'année 2023.

Suite à la baisse d'effectif de près de 10% opérée entre 2020 et 2022, dix postes supplémentaires ont été budgétés pour faciliter cette reprise. Ainsi, fin décembre 2023, GA comptait 1'039 collaboratrices et collaborateurs (980,73 équivalent plein temps « EPT ») contre 1'026 l'année d'avant où l'effectif était de 966,23 EPT au 31.12.2022.

Renforcer l'attractivité de l'entreprise

Conformément à sa vision 2040, Genève Aéroport veut renforcer son attractivité en tant qu'employeur tout en veillant à la pérennité de l'entreprise.

L'enjeu est d'importance dans le contexte d'un marché du travail tendu, où les besoins et les attentes ont changé. Alors que certains métiers du secteur de l'aviation, mais également des secteurs technologique et industriel, peinent à trouver preneur, Genève Aéroport doit rester compétitif sur le marché de l'emploi. Pour les candidats potentiels, le positionnement et les actions de Genève Aéroport liés à sa responsabilité sociale et à son engagement pour l'environnement ont de plus en plus d'importance.

• Nouvelle politique de rémunération

À cet égard, Genève Aéroport veut se doter d'une nouvelle politique de rémunération qui a pour ambition de mieux piloter la masse salariale, de valoriser davantage la performance individuelle et la prise de responsabilités et d'être une entreprise plus attractive sur le marché.

Initié en 2018, ce projet a fait l'objet, durant le premier semestre, d'intenses consultations avec les partenaires sociaux. Il a ensuite été soumis au Conseil d'administration, qui l'a validé dans sa séance du 29 juin 2023. Toutefois, une partie du personnel s'est activement opposée à la nouvelle politique au travers d'une grève le 30 juin 2023. Un accord entre les partenaires sociaux et les instances dirigeantes de Genève Aéroport a pu mettre fin à ce mouvement après quelques heures. Cet accord prévoit le report d'une année de la mise en œuvre de la nouvelle politique salariale. Ce laps de temps

devrait permettre de s'entendre sur les paramètres et les modalités de mise en œuvre du projet. Dans la perspective d'un accord en juin 2024, pour une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2025, une médiation a été mise en place dès septembre 2023.

L'attractivité de l'entreprise passe également par une modernisation de son approche et la mise en valeur de ses atouts. Dans ce sens, plusieurs projets ont été initiés ou se sont poursuivis en 2023 :

• Marque employeur

En collaboration avec le Service communication, la Direction RH œuvre à développer une marque employeur pour GA. Dans cette optique, un travail de récolte d'informations et de synthèse sur « ce qui fait notre Aéroport » a été réalisé. Genève Aéroport pourra ainsi, à court terme, communiquer ses messages clés en tant qu'employeur. Ce projet devrait aboutir dans le courant de l'année 2024.

• Processus d'accueil des nouvelles collaboratrices et collaborateurs

Ce nouveau projet vise la refonte complète du processus d'accueil des nouvelles collaboratrices et des nouveaux collaborateurs de GA. Son objectif est de présenter l'aéroport et son fonctionnement par le biais d'un parcours dynamique mixant animations en présentiel et capsules de formation en ligne, qui devrait voir le jour au premier semestre 2024.

• Certification *Friendly Workspace*

Labellisé « Friendly Workspace » depuis 2013 par Promotion Santé Suisse, Genève Aéroport a obtenu en 2023 le renouvellement de cette certification pour les trois ans à venir.

Le label récompense les entreprises qui s'engagent en faveur de la santé et de la sécurité au travail de leur personnel et qui disposent de processus formalisés et efficaces en la matière. Les mesures mises en place par l'entreprise, et notamment la pertinence des indicateurs permettant de déterminer et de justifier l'allocation de ressources budgétaires et humaines dédiées aux mesures de prévention et de développement de la santé, de la sécurité et du bien-être dans le contexte professionnel, ont ainsi été reconnues pleinement efficaces. La formation des managers (cf ci-dessous) ainsi que les modes d'organisation flexibles au travail ont été salués.

• Mesure de l'engagement des équipes

La Direction RH a lancé durant l'automne une nouvelle enquête d'engagement approfondie auprès de ses collaborateurs, portant sur l'organisation, la dynamique d'équipe et les conditions liées à l'exercice de leur fonction. Le taux de participation a été de plus de 80%, un record. En fin d'année, les résultats ont été partagés avec la Direction générale. Dans le courant du 1^{er} trimestre 2024, ils feront l'objet d'une communication au personnel et seront assortis de plans d'actions. Si la dernière enquête de ce type remonte à 2017, l'introduction en 2022 des « pulse surveys », sondages éclairs réguliers, a permis de prendre le pouls du personnel sur des questions ou thématiques précises.

• GVA commUnity : nouvelle plateforme de communication interne

Afin d'offrir un espace d'échange et d'améliorer l'accessibilité de l'information auprès de l'ensemble du personnel, un réseau social d'entreprise disponible sur téléphone mobile et ordinateur, a été déployé au 1^{er} décembre 2023. L'objectif principal de ce projet est de rendre l'information institutionnelle et critique immédiatement accessible à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Genève Aéroport, sachant que près de 40% n'ont pas d'ordinateurs individuels.

• Développer la culture managériale

Une nouvelle formation managériale a été déployée au sein de Genève Aéroport en 2022. Un programme sur mesure en partenariat avec la HEG-Genève avait été mis sur pied en 2021 pour adapter le contenu à la culture, aux besoins et aux attentes de l'aéroport. Au 31.12.2023, 71 managers ont ainsi bénéficié de cette formation développée avec la HEG-Genève, qui se base sur les valeurs et comportements attendus dans la Charte du management de Genève Aéroport, au cours de cinq sessions de six jours chacune au total. Deux sessions sont prévues en 2024.

• Digitaliser la fonction ressources humaines

Un autre pan de la modernisation de la fonction RH concerne la digitalisation de ses processus. Après avoir mis en place un nouveau système d'information des ressources humaines (SIRH) en 2022, la Direction RH a poursuivi cette digitalisation en lançant un module de recrutement. Le traitement en ligne des candidatures internes et externes permet d'être plus agile et d'impliquer pleinement les managers.

Côté formation en ligne, deux nouveaux modules ont été déployés, l'un relatif à la protection de la personnalité, un second dédié à la gestion des priorités.







UNE OUVERTURE
SUR LE MONDE

Intense activité protocolaire

2023 a été une année intense pour les activités du Service du protocole. Les conférences traditionnellement tenues en février, mai et juin ont retrouvé à 82% l'affluence avant-Covid. Le mois de décembre a été particulièrement chargé avec deux événements de haut niveau : le 75^e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme s'est tenu du 10 au 12 décembre et le Forum global du Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) lui a emboîté le pas du 12 au 15 décembre.

Ces deux événements ont occasionné près de 350 accueils protocolaires sur une période de cinq jours.

La célébration du 75^e anniversaire du Conseil de la Déclaration des droits de l'homme a vu affluer 17 chefs d'État et de gouvernement, 26 Ministres des affaires étrangères qui ont nécessité 40 convois tarmac. Huit chefs d'État et de gouvernement et une trentaine de Ministres des affaires étrangères, soit 150 délégations sur trois jours, ont transité par Genève Aéroport pour se rendre au Forum global du HCR qui a suivi.

Au total, le Service du protocole a réalisé, en 2023, 4'083 accueils protocolaires (contre 3'254 en 2022) dont 81 accueils de chefs d'État et 58 Premiers ministres ainsi que 584 accueils de membres de familles royales.

Pour rappel, le passage par le Protocole est réservé aux chefs d'État, Premiers ministres, ministres en

exercice, chefs des organisations internationales, membres de familles royales et autres dignitaires officiels.

75 ans du SSLIA

Pour le Service de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires (SSLIA) de Genève Aéroport qui assure une réponse opérationnelle sur le site aéroportuaire 24 heures sur 24 durant toute l'année, l'année 2023 a été marquée par les célébrations de son 75^e anniversaire. La soirée officielle qui s'est tenue le 10 mai en présence des autorités genevoises et de la marraine du SSLIA, Nana Mouskouri, a ouvert les festivités auxquelles 430 invités ont afflué.

Un week-end portes ouvertes s'est déroulé les 13 et 14 mai. Quelque 1'400 passionnés et curieux se sont pressés sur les trois sites : le terrain Hispano, le P48 et la caserne. Ils ont pu se mettre dans la peau d'un sapeur-pompier spécialisé en aviation, en éteignant un feu moteur; d'un centraliste en gérant une alarme; ou d'un ambulancier en effectuant les gestes de premiers secours. De surcroît, les visiteurs ont pu admirer tous les engins de sauvetage et ont même pu monter dans un hélicoptère de l'armée suisse.

Le SSLIA a organisé d'autres événements : le 4 décembre, la Sainte-Barbe a permis de mettre à l'honneur 40 retraités du service venus manger la



raclette avec leurs pairs en activité, tandis que le 13 décembre, une fête de l'Escalade se déroulait pour le plus grand bonheur des familles du SSLIA.

Interventions multiples du SSLIA

Au niveau opérationnel, au total, la Centrale d'engagement du SSLIA (CeSSLIA) a traité 7'155 événements en 2023 et 39'923 appels téléphoniques. La section Ambulance est intervenue à 2'317 reprises et a réalisé 85% de ses opérations extra-muros et 15% d'entre elles sur la plateforme aéroportuaire. Les sections Incendie sont intervenues à 3'325 reprises.

Le SSLIA s'est engagé à plusieurs reprises auprès du Service incendie secours (SIS) : le 30 juin, lors d'un important incendie dans le centre de recyclage de Serbeco à Satigny ; le 6 juillet, à l'occasion d'un feu de cave à l'avenue du Lignon ; le 19 août, à l'occasion de l'incendie qui a ravagé le cinéma Le Plaza, ou encore le 26 décembre quand un feu a détruit un garage dans la zone industrielle de Vernier.

Dans le lot des interventions auprès d'aéronefs, 2023 a vu un fait particulièrement marquant : le 13 décembre, un Beechjet est sorti de piste et s'est enlisé. Le SSLIA a mené une intervention de près de quatre heures. La piste a dû être fermée autant de temps.

À noter également que la première femme sapeuse-pomprière intègre pleinement le SSLIA après 18 mois de formation avec, en poche, le Brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel.

Le SSLIA s'adapte par ailleurs aux nouveaux risques. Dans ce cadre-là, il a fait l'acquisition d'une pique de percement pour les batteries des véhicules à propulsion alternative. C'est un outil qui permet d'intervenir efficacement en cas de départ de feu dans la batterie qui est sous le véhicule.

Nouvel élan pour le sponsoring

Après deux années à l'arrêt dû au Covid, l'activité du sponsoring, menée par le Service marketing & business développement, a repris en 2023. Un peu moins de 300'000 francs ont ainsi été dépensés dans des activités de mécénat et de sponsoring. Avec un budget progressif en perspective, l'équipe compte revenir au niveau antérieur d'avant-pandémie – soit 800 000 francs - d'ici à 2025.

Si le budget moyen par action menée a été de près de 5'500 francs en 2023, on dénombre sept actions de plus de 10'000 francs et 44 actions qui se sont situées entre 500.- et 5'000.-, axées prioritairement sur les riverains (21 actions) et le canton de Genève (24 actions).

Le comité du sponsoring, composé de six personnes, a réorienté sa stratégie et posé les jalons d'une nouvelle politique de partenariat. Au lieu d'une multitude de petits accompagnements, il table désormais sur des partenariats plus forts. La cible est redéfinie : les axes prioritaires s'orienteront vers les activités économiques, culturelles et sportives de proximité davantage inclusives. À cet égard, notons par exemple son engagement aux côtés de l'équipe féminine du Genève Volley, du Tour de Romandie féminin qui a pris son départ le 6 septembre depuis Vernier (GE), ou encore son soutien au *Swiss Open Geneva*, tournoi de tennis en fauteuil roulant qui s'est tenu en juillet 2023.

Ouverture aux communes riveraines

Genève Aéroport continue de renforcer la collaboration de proximité avec les communes concernées par l'activité de l'aéroport, ainsi qu'avec les associations de riverains et de protection de l'environnement, pour assurer une meilleure écoute des préoccupations de ces derniers et un partage transparent des stratégies de l'aéroport.

En 2023, à ce titre, le Directeur général a reçu en visite, quasi semaine après semaine, les délégations de plus de vingt communes genevoises et de France voisine et des délégations de partis politiques pour présenter les actions et les projets de l'aéroport et visiter la plateforme.

Visites et terrasse Panorama

2023 a vu une augmentation importante du nombre de visites guidées de l'aéroport avec un total de 1'500 personnes accueillies pour un tour exclusif du tarmac et des parties accessibles au public. 49% de ces visiteurs d'un jour viennent des écoles des communes environnantes. 2022 avait enregistré 650 visites, un chiffre déjà record.

L'ouverture de la terrasse Panorama pour son 3e exercice a permis à plus de 20'000 personnes de venir découvrir les activités sur le tarmac.





CONSEIL
D'ADMINISTRATION :
RAPPORT
D'ACTIVITÉ 2023

L'année 2023 constitue la dernière année du mandat de cinq ans de la législature 2019-2023. Cette année a été marquée par des décisions importantes des membres du Conseil d'administration (CA) quant à l'avenir de l'aéroport, notamment le lancement du projet CAP2030 et le recrutement du futur Directeur général.

Par ailleurs, le 1^{er} juin 2023, Genève Aéroport (GA) a changé de département de tutelle, passant du Département des infrastructures au Département des finances, des ressources humaines et des relations extérieures ; l'interlocuteur privilégié du CA, en particulier de son Président, au niveau de l'État, est désormais Madame la conseillère d'État Nathalie Fontanet.

QUELQUES CHIFFRES 2023

En 2023, il y a eu 11 séances du CA, 11 du Conseil de direction (CdD, à savoir le bureau du CA), 9 de la Commission Audit et Finances (CAF), 7 de la Commission Administration et Ressources Humaines (CARH), 7 de la Commission Infrastructure (CI), 5 de la Commission Développement et Aéroportuaire (CDA) et 5 de la Commission ad hoc SSLIA (Département de sauvetage et de lutte contre les incendies aéroportuaires de GA) (CSSLIA).

Au cours de ces séances, le CA a pris une quarantaine de décisions et le CdD une dizaine, étant précisé que les décisions principales sont prises par le CA et que les commissions n'ont pas de pouvoir décisionnel.

Ces 55 séances représentent plus de 150 heures de réunions.

ACTIVITÉS

L'activité du CA s'est concentrée pour moitié sur les questions liées aux aspects stratégiques ; le reste a surtout concerné les activités de surveillance et de gouvernance et, dans une moindre mesure, les divers projets de développement menés par GA.

STRATÉGIE

- **Intégration du SSLIA au sein du dispositif intercantonal**

Le CA a créé une commission ad hoc, la CSSLIA, spécifiquement pour travailler, en collaboration avec la Direction générale (DG), à l'établissement d'une

convention régissant les relations entre le SSLIA et le GSIS (Groupement SIS (Service d'incendie et de secours de la Ville de Genève), conformément à l'obligation légale figurant à l'article 9 de la loi du sur la prévention des sinistres, l'organisation et l'intervention des sapeurs-pompiers (LPSSP). Cette Convention de coopération en matière d'accidents d'aéronefs ou d'incidents d'aéronefs sur le site aéroportuaire et dans leur voisinage immédiat, ainsi qu'en cas de sinistre sur le site aéroportuaire, a été signée par les parties en mai 2023. Grâce au travail conjoint de cette commission et de la DG, ce dossier a pu être mené à bien.

La CSSLIA a également eu des discussions approfondies au sujet du service ambulances de GA, lequel fait partie du SSLIA.

- **Mise en œuvre de la stratégie 2030**

En juin 2022, après avoir consacré de nombreuses séances à son élaboration, le CA a validé pour la première fois une stratégie pour GA, en l'espèce la stratégie 2022-2030, laquelle découle de la vision 2040 qu'il a également définie. Cette stratégie s'articule autour de trois dimensions : sociétale, environnementale et économique. Durant l'année 2023, la DG et le CA se sont attelés à la mise en œuvre de cette stratégie, laquelle se poursuivra dans les années à venir.

En matière de diversification des revenus, un travail a été entamé, afin d'étudier les pistes disponibles.

Par ailleurs, la CDA a traité de la stratégie commerciale de GA, ainsi que de la question des temps d'attente des passagers lors des passages en douane, en particulier au niveau des arrivées.

- **Gestion de l'image de marque**

Le CA avait, en 2022, demandé à la DG de travailler sur une nouvelle image de marque en élaborant, entre autres, une identité visuelle et en améliorant la digitalisation. L'enjeu est compliqué puisque le projet CAP2030, cité ci-dessus, occasionnera la construction d'un nouveau terminal, puis la destruction de l'ancien. Il convient de mettre en place une stratégie proportionnée, qui permette à l'aéroport d'avancer sur ce projet sans gaspiller ses ressources financières.

En 2023, le CA s'est assuré de l'avancement des travaux. Il se félicite du travail effectué et se réjouit de voir la mise en œuvre de ces projets, dès 2024.

MANAGEMENT

• Nominations au sein de la DG

En novembre 2023, le CA a choisi le futur Directeur général de GA, à la suite d'un processus entamé par le CdD en janvier 2022 déjà et d'un recrutement débuté fin novembre 2022. Une délégation du CdD, assistée dans cette tâche par le cabinet de recrutement Ganci Partners SA, a analysé plus de 100 dossiers ; diverses sélections successives ont permis au CdD de présenter deux excellents candidats au CA qui, au terme du processus, a porté son choix sur Monsieur Gilles RUFENACHT, dont l'entrée en fonction est prévue au 2^e semestre 2024.

Le CA a également nommé la nouvelle Directrice commerciale et développement, Madame Kristina MEES, en mars 2023.

• Rémunération et Statut du personnel

Le CA a été amené à se positionner au sujet des mesures salariales 2023, entre les propositions faites par la DG et celles présentées par la Commission consultative du personnel. En janvier 2023, le CA a opté notamment pour une application stricte du Statut du personnel et une indexation complémentaire de 0,64 %, s'ajoutant à celle de 1,8% accordée dès octobre 2022.

Un nouveau système de rémunération, initié en 2018, a été validé par une décision prise à une large majorité en mars 2023. Le CA a signifié qu'il était crucial pour GA de changer de politique de rémunération ; il a dès lors donné mandat à la DG de proposer, d'ici l'été 2023, une politique de rémunération qui implique une croissance moyenne des charges salariales inférieure à la projection de croissance des revenus prévue dans la planification directrice de GA. La projection était alors de 1,1% par année. Il était convenu que cette nouvelle politique entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2024 et qu'elle n'induirait aucune baisse de salaire individuel. Elle impliquerait toutefois la fin des augmentations automatiques, ainsi que des progressions individuelles annuelles généralement moins fortes qu'actuellement. Enfin, cette nouvelle politique de rémunération devait permettre à GA de renforcer son attractivité en tant qu'employeur, par un système agile, plus transparent et permettant de mieux reconnaître les compétences et la performance de chacun.

En juin 2023, le CA, à une importante majorité, a

accepté la politique de rémunération proposée par la DG et demandé diverses mesures d'accompagnement dans la mise en œuvre de celle-ci, afin de poursuivre le dialogue avec le personnel.

Cette décision a engendré un mouvement social fin juin 2023, lequel a donné lieu à l'ouverture de nouvelles discussions entre la DG et les partenaires sociaux, avec l'aide d'une médiatrice ; cela a également entraîné le report de l'entrée en vigueur du nouveau système de rémunération d'une année, à janvier 2025.

• Gestion des ressources énergétiques et impact sur l'aéroport des politiques publiques cantonales en matière d'énergie

La CI a examiné en détail les efforts consentis par GA pour mettre en œuvre les politiques publiques cantonales dans le domaine de l'énergie, à savoir le plan directeur de l'énergie 2020-2030 et le plan climat cantonal 2030 2^e génération.

Le déploiement du réseau GeniLac (alimentation en chaud et froid) au niveau de l'aéroport permettra à GA de renoncer à l'utilisation d'énergies fossiles dès 2026, en matière de chauffage.

GA a identifié divers plans d'actions, réalisés ou en cours de réalisation : accélération de la rénovation énergétique du parc bâti ; développement de la production solaire ; sur le tarmac, remplacement systématique, lorsque cela est possible, des véhicules à énergie fossile par des véhicules électriques ; plan de mobilité incitant les collaborateurs de GA à privilégier la mobilité douce ou les transports publics pour se rendre au travail, etc. De manière générale, il s'agit pour GA de privilégier les énergies renouvelables, l'énergie solaire et la géothermie.

PROJETS

• CAP2030

Ce vaste projet, qui inclut CAP2030, la plateforme multimodale et la galerie commerciale des CFF, est suivi de près par le CA depuis 2021 déjà ; il avait alors validé le crédit d'études y relatif. À l'issue d'une procédure de sélection, trois entreprises totales (soit des entreprises qui s'occupent de la conception et de la réalisation) ont été retenues pour réaliser un mandat d'études parallèles. Ce mandat s'est terminé en octobre 2023 et, le 1^{er} novembre 2023, le marché a été attribué à Losinger-Marazzi SA-Bouygues Bâtiment International

(LMB), sous réserve que GA obtienne gain de cause dans les recours interjetés contre cette décision et actuellement pendants.

En octobre 2023, le CA a validé un protocole d'accord liant GA aux CFF, concernant les différents volets de ce projet. Par ailleurs, l'entreprise totale ayant remporté ce marché conclura deux contrats, respectivement avec GA (CAP2030 et plateforme multimodale) et les CFF (galerie commerciale CFF).

• Réflexions sur l'amélioration de l'Aile Est

À la demande du CA, la DG a mené une enquête de satisfaction auprès des usagers de l'Aile Est, après 18 mois d'exploitation; elle a identifié les points forts et les points faibles et apporté certaines améliorations. Le CA continuera à suivre cela de près.

• BLC

Le projet BLC a fait l'objet d'un suivi continu de la part du CA, tout au long de l'année 2023. Il était important que le CA soit informé des problèmes rencontrés par l'équipe projet et des actions correctrices prises, afin de pouvoir prendre les décisions qui s'imposaient à la bonne continuation des opérations.

• Autres projets

Le CA, en juin 2023, a approuvé le crédit d'étude de l'extension du Satellite 10 et des nouvelles *bus gates*, pour un montant de plus de 3 millions de francs; dans le cadre des discussions sur ce projet, il a émis le souhait que les accès pour les personnes rencontrant des difficultés de mobilité ou des familles avec poussettes soient améliorés et a finalement validé, en septembre 2023, la proposition de la DG, consistant à étudier un concept plus général, pour l'ensemble de l'aéroport, concernant l'accueil des familles.

En septembre 2023 également, le CA a accepté la demande de crédit de construction de 23,8 millions de francs pour le Parking 41.

GOVERNANCE

• Développement durable

Les enjeux du développement durable sont au cœur des préoccupations générales de la DG et du CA. Les critères de durabilité sont également mis en place dans les politiques financières de l'établissement: la CAF a préavisé des modifications de la Charte de financement et de trésorerie de GA, pour y intégrer

des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance); le texte revu sera soumis au CA, pour validation, lors de sa première séance de 2024.

• Finance

En mars 2023, le CA a approuvé les comptes 2022 de GA et renouvelé le mandat de l'organe de révision pour une année supplémentaire. Le CA a également validé le principe consistant à demander au Conseil d'État une baisse de la part du bénéfice de GA à rétrocéder à l'État, demande à laquelle le Conseil d'État n'a toutefois pas accédé, pour l'année 2023.

En avril 2023, le CA a validé la stratégie de la dette proposée par la DG pour la période allant d'avril 2023 à avril 2024. Le CA veille à la diminution du niveau d'endettement, de sorte que GA puisse, dans quelques années, faire face aux dépenses importantes que lui imposent sa stratégie et sa planification directrice.

En décembre 2023, il a validé le plan d'affaires 2024-2028 et le projet de budget 2024.

• Audit interne

Le CA a validé le plan d'audit 2023, en janvier 2023, puis une modification de celui-ci, en septembre 2023, ainsi que le rapport d'activité 2022 de l'audit interne, en mars 2023. Les missions d'audit réalisées en 2023 ont, au gré de leurs publications, été présentées à la CAF. La certification de l'audit interne a été confirmée début 2023, lors de la première visite de contrôle menée par l'organe de certification.

• Autres points importants

En novembre 2023, le CA a procédé à une deuxième autoévaluation et confié à un prestataire externe le soin d'analyser les résultats de celle-ci et de les comparer à ceux de l'autoévaluation de 2020. Il en ressort une amélioration sur presque l'ensemble des points.

Enfin, en décembre 2023, le CA a validé la mise à jour de la matrice des rôles et responsabilités de la gestion de crise.

SUJETS PRINCIPAUX QUI OCCUPERONT LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET SES COMMISSIONS EN 2024

- Le CA connaîtra un important changement dans sa composition, dès le 1^{er} février 2024, à la faveur d'une nouvelle législature (1^{er} février 2024 – 31 janvier 2029).
- Le CA sera appelé à finaliser la mise en œuvre du nouveau système de rémunération, en principe en juin 2024, pour une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2025.
- Le CA sera amené à prendre des décisions importantes au sujet de CAP2030, un projet crucial pour GA.
- Durant le 2^e semestre 2024, le nouveau Directeur général entrera en fonction et le CA devra accompagner ce changement.
- Le CA finalisera la nouvelle Convention d'objectifs liant GA à l'État, laquelle portera sur cinq ans et entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2024.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- **M. Pierre BERNHEIM**, Président du CA et de la CSSLIA, membre du CdD
- **M. Stanislas ZUIN**, premier Vice-Président, membre du CdD et Président de la CAF
- **M. Michel FABRE**, deuxième Vice-Président, membre du CdD et de la CSSLIA et Président de la CI
- **M. Tristan BALMER MASCOTTO**, membre du CdD et Président de la CDA
- **Mme Karin PERRAUDIN**, membre du CdD et Présidente de la CARH
- **Mme Aurélie CHARILLON**, membre de la CDA
- **M. Willy CRETEGNY**, membre de la CI et de la CSSLIA
- **M. Jean-Luc FAVRE**, membre de la CI
- **M. Olivier HOHL**, membre de la CDA
- **M. Lulzim JAHU**, membre de la CAF
- **M. Jacques JEANNERAT**, administrateur jusqu'au 26 avril 2023, membre de la CI
- **M. Laurent JIMAJA**, membre de la CARH et de la CSSLIA
- **M. Christian LÜSCHER**, administrateur dès le 6 septembre 2023, membre de la CDA
- **M. Thierry MELLINA-BARES**, membre de la CAF et de la CSSLIA
- **Mme Corinne MOMAL-VANIAN**, membre de la CAF
- **M. Yves NIDEGGER**, administrateur jusqu'au 11 mai 2023, membre de la CARH
- **M. Cyril NOBS**, administrateur dès le 5 juillet 2023, membre de la CI
- **M. David PIGNOLET**, membre de la CAF
- **M. Bertrand REICH**, membre de la CI
- **M. Patrick SCHMIED**, membre de la CDA puis de la CARH
- **M. Quentin STAUFFER**, membre de la CARH
- **M. Bernard TASCHINI**, membre de la CDA et de la CSSLIA
- **M. Laurent TREMBLET**, membre de la CDA et de la CSSLIA
- **M. Nicolas VUILLE**, membre de la CARH et de la CSSLIA
- **Mme Emanuela DOSE SARFATIS**, représentante du Conseil d'État avec voix consultative, dès le 14 juin 2023
- **Mme Léonie CHEVRET**, représentante du Conseil d'État avec voix consultative, jusqu'au 13 juin 2023

GENÈVE

AÉROPORT

Conception : ©GenèveAéroport

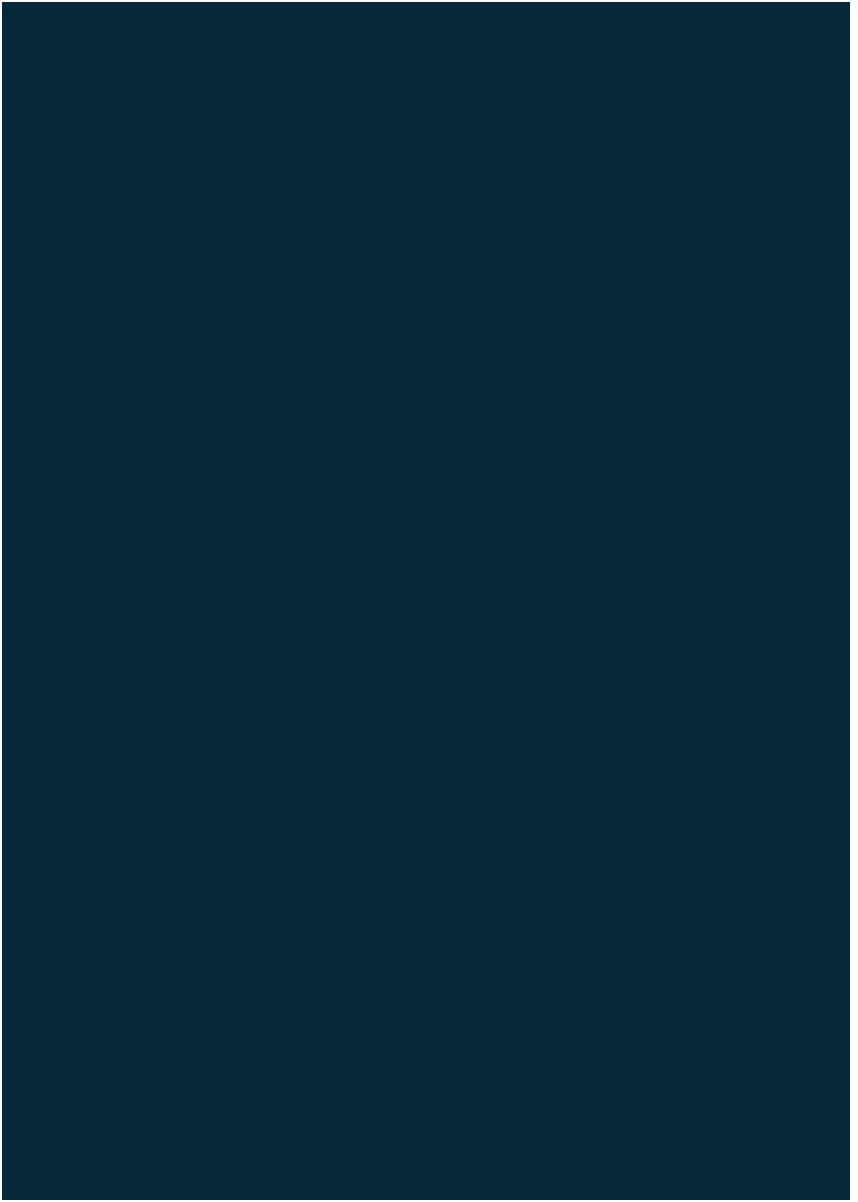
Crédits photos : ©GenèveAéroport, ©Guillaume Mégevand, ©ZouhriMohammed,
©Losinger-Marazzi SA-Bouygues Bâtiment International (LMB)

Impression : Prestige Graphique SA, Genève



imprimé en
suisse

     #GeneveAeroport



Aéroport International de Genève

Case postale 100 | CH-1215 Genève 15 | Tél. +41 22 717 80 00
www.gva.ch